



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

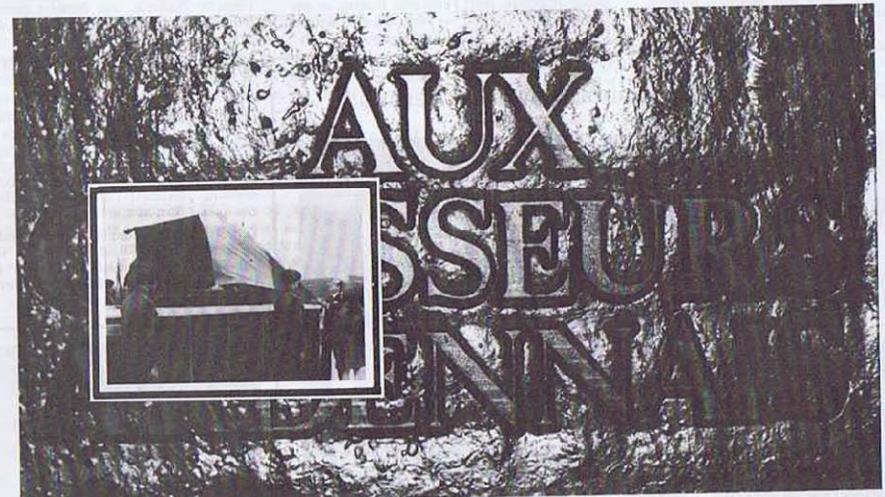
REDACTION

Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
TEL. 345 61 32

ADMINISTRATION

avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - Tél. 425 04 76
CCP 000-0213393-90 «LE CHASSEUR ARDENNAIS» 1080 BRUXELLES

MARTELANGE



(Photos G.T. et T.P.)

5 octobre 1975



NAMUR

Nouvel hommage à François Bovesse

(Cliché journal « Vers l'Avenir », Namur)

Déjà lors de notre congrès national de 1974, nous avons rendu un hommage particulier à François Bovesse, cet éminent homme d'Etat, ce courageux patriote, cet exceptionnel combattant de 1914-1918, qui fut fait chevalier de l'Ordre de Léopold sur le champ de bataille, et qui joua un rôle primordial dans la création des Chasseurs Ardennais.

A l'initiative du président Georges Gilsoul, une nouvelle cérémonie s'est déroulée, le samedi 20 septembre, sur le parvis de la Maison de la Culture, et ce, dans le cadre des Fêtes de Wallonie. De nombreuses personnalités y assistaient, et plus particulièrement les deux fils de François Bovesse, MM. Jean et Pierre Bovesse, de même que ses petit-fils et petite-fille; Mme Toussaint, épouse du ministre du Commerce

extérieur; M. Bribosia, président du Tribunal; le colonel Bonheure, commandant de Province; les députés Damseaux et Denison; le député permanent Hendrick; le consul de France; le lieutenant-colonel BEM Chabotier, commandant le 1 ChA; et M. Jacques Calozet, président du Comité central des Fêtes de Wallonie. Il y avait là des groupes folkloriques, deux musiques militaires (à savoir: celle, américaine, de la 3^e DB et la française du 150^e RI), mais aussi une section du 1 ChA en tenue de 1940, et une autre du 3 ChA.

La Fraternelle était bien représentée par plusieurs drapeaux, dont l'emblème fédéral, et des délégations de Namur — bien sûr — du Brabant, de Huy, de Liège, Erezée, etc...

Présentée par le major Humblet, la cérémonie comprit une allocution du président national, le dévoilement par MM. Jean Bovesse et Hubert d'une plaque-souvenir, bien visible sur notre photo, et qui est apposée sur la façade principale; le dépôt de fleurs à ladite plaque par notre ami Gilsoul, et à la dalle commémorative de la Maison de la Culture par M. Pierre Bovesse et son fils; et enfin, l'exécution des hymnes nationaux américain, français et belge, et d'une partition originale de la Marche des Chasseurs Ardennais par la musique du 150^e RI.

Ensuite, dans le cadre du grand cortège des Fêtes de Wallonie, une dernière cérémonie eut lieu à la plaque à la Hure de la rue de Fer.

LES BARDES DE LA MEUSE

Sous l'expertise direction de M. J. Grapotte, la célèbre chorale mixte « Les Bardes de la Meuse » a donné le samedi 25 octobre, en la salle du théâtre de la Maison de la Culture de Namur, un magnifique concert de gala qui s'est terminé par le chant de la Marche des Chasseurs Ardennais, précédant l'hymne namurois « Li B. Bouquet », bien sûr!

Les Chasseurs Ardennais étaient nombreux, et parmi eux, le président national, le vice-président Goffart, le colonel Moïny. Le président Gilsoul remit un souvenir à la chorale et fleurit Mme Grapotte.

ADRESSES

L'abondance des matières nous oblige à retirer de ce numéro la liste des adresses de nos dirigeants.

Cf. numéros précédents.

LE NOUVEAU DRAPEAU DE LA SOUS-SECTION DE MESSANCY



Bénédition du nouveau drapeau de la sous-section de Messancy, cérémonie dont nous rendons compte en page 22.

Communications du Président

A l'intention de nos LECTEURS et AMIS, et plus particulièrement de nos aînés de 1914/1918, de nos milliers d'Anciens, des Chasseurs Ardennais d'après-guerre et de ceux qui constituent actuellement nos unités, ainsi que des membres de leurs familles, nous formons des vœux pour que l'année 1976 leur soit douce, bienfaisante, pleine de joies et de satisfactions.

FIN D'ANNEE

Au moment où sera distribué ce bulletin, l'année 1975 aura pris fin ou sera sur le point de terminer son cours. Elle fut marquée, pour notre association, par une activité toujours très vive et par nombre d'éléments positifs.

En dépit du chiffre élevé de décès, nous avons encore accru le nombre de nos membres, et je puis assurer que nous avons, cette fois, nettement dépassé le cap des huit mille membres régulièrement inscrits. D'autre part, notre Fraternelle a atteint ses trente années d'existence le 15 septembre dernier.

Le congrès de Florenville fut, sans doute, le plus réussi dans nos annales, et la conduite à bonne fin de la rénovation de notre monument national de Martelange a été couronnée par une grandiose manifestation d'inauguration. C'est plus particulièrement afin de donner un large écho à celle-ci que nous avons consenti l'important sacrifice financier que constitue ce numéro, document-souvenir largement illustré que la plupart d'entre nous auront certainement à cœur de conserver précieusement.

L'an 1976, il y aura, avant tout, le 25 avril, le congrès national d'Erezée, le trentième anniversaire de nos pèlerinages à Vinkt, le dixième anniversaire de la Marche du Souvenir et de l'Amitié.

NOS UNITES

Nous sommes particulièrement fiers de l'activité débordante que déploient notamment les cadres de nos unités de réserve: 2, 4 et 6 ChA. Nous nous réjouissons du remarquable esprit qui régnait, lors du récent rappel du 2^e Chasseurs Ardennais, au sein de la 12^e Brigade commandée par un Baret Vert: le colonel Stenuit.

Nous souhaitons bon succès au nouveau chef de Corps du 20 A. Nous savons combien dynamiques et efficaces sont nos 1^{er} et 3 ChA, mais nous ne pouvons manquer de redire, en cette fin d'année, notre préoccupation en ce qui concerne la situation en miliciens du 3 ChA où les effectifs sont actuellement réduits à une Compagnie, au plus. On nous assure que cette situation n'est qu'accidentelle et que dès l'an prochain, le 3 ChA retrouvera des effectifs au complet; qu'en outre, dans la formule du service militaire accéléré mise en application à partir de 1977, il aura une mission essentielle à jouer et que le recrutement régional sera accentué. Espérons que nous ne serons pas déçus, mais demeurons aussi extrêmement vigilants.

J'espère d'ailleurs pouvoir faire le point des problèmes de notre Armée dans le prochain numéro: question de temps et de place.

ACCORD GOUVERNEMENT-

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Ainsi donc, le 7 novembre dernier, huit ministres et trois secrétaires d'Etat, d'une part, des représentants des associations patriotiques et des victimes civiles, d'autre part, ont

signé un protocole portant règlement, endéans une période maximum de dix ans, du contentieux des victimes de la guerre. L'essentiel est repris par ailleurs.

La commission permanente qui doit assurer le bon fonctionnement de l'accord, déterminer les priorités et établir le calendrier des réalisations, en fonction des moyens financiers disponibles, a été installée, le 10 décembre, par le Premier ministre.

Il convient de féliciter et de remercier le gouvernement de l'effort qu'il consent ainsi, en vue de mettre fin à des contestations irritantes qui duraient depuis de très nombreuses années, et ce, d'autant plus que nous nous trouvons à un moment où le pays connaît une situation extrêmement difficile sur les plans économique, financier et social.

L'important, maintenant, est de suivre l'application du protocole. On espère que l'on veillera à retenir, parmi les soixante-cinq points qui constituent le cahier des revendications, davantage ceux qui constituent la réparation de lourdes injustices ou qui concernent les plus grandes victimes de la guerre, plutôt que de s'attacher avant tout à faire plaisir au plus grand nombre. On souhaite aussi que ce ne soient pas toujours les mêmes catégories qui bénéficient de la manne gouvernementale, et que notamment les combattants de 1940 ne soient pas, une fois de plus, sacrifiés.

Nous tenons essentiellement à ce que, comme pour tous les autres, toutes les périodes de leur statut soient prises en considération pour la rente du combattant: c'est moins une question d'argent que de dignité. De même, nous réclamons, de façon insistante, la rente pour les mobilisés, qui ont aussi bien mérité de la Patrie que certains «résistants» sur le papier, ou certains «réfractaires» qui n'ont rien fait d'autre que d'aller prendre des vacances chez des parents ou amis, sans songer à se mettre au service de la Résistance.

Ajoutons que l'effort financier du gouvernement représente, en dix ans, un total de seize milliards, au moins, indexés, et notamment 600 millions en 1976, 900 millions en 1977 et 1.200 millions en 1978. Malgré cela, environ la moitié des revendications — dont certaines, au reste, sont fantaisistes ou démagogiques — qui figurent à l'inventaire devront être délaissées. Hors contentieux, a été décidée l'adaptation réelle des pensions de guerre en fonction des rémunérations des services publics, la réduction sur les chemins de fer et les vicinaux à partir du 1^{er} janvier 1976 pour tous les titulaires d'un statut de reconnaissance nationale, et enfin, les soins totaux gratuits pour les invalides et les orphelins de guerre à partir du 1^{er} janvier 1977. La satisfaction de cette dernière revendication avait été promise par M. Leburton vers 1958, quand on a réformé les œuvres de guerre, et elle figure explicitement dans une loi de 1969 dont les dispositions d'application n'ont jamais été prises.

Dans le contentieux, une seule chose est acquise, jusqu'à présent: l'octroi d'une invalidité forfaitaire de 10% pour les Croix du Feu de 1914/1918 non invalides. C'est M. Tindemans lui-même qui a voulu cet avantage, lequel malheureusement arrive bien tard pour ces braves, c'est-à-dire ceux qui restent...

Nous verrons donc comment fonctionne la mise en œuvre du protocole. Déjà, des récriminations se font entendre, et des pressions se font sentir. On veut, par exemple, accélérer le rythme, c'est-à-dire raccourcir la période de dix ans; on tentera, par la bande, de faire passer par priorité telle revendication; on tâchera même d'en faire ajouter de nouvelles, et enfin, on se plaint de l'engagement en vertu duquel toute rouverture de délai est désormais exclue. Nous le regrettons pour certains prisonniers de guerre.

FORMULAIRES

Nous offrons une dernière possibilité, par les formulaires encartés dans ce numéro, à ceux qui n'ont pas encore sollicité — et ils sont nombreux — la carte des états de services de guerre et le statut de mobilisés.

Il n'est pas de semaine où certains ne se mordent les doigts de ne pas posséder cette carte, non seulement pour la rente du combattant, mais aussi pour d'autres avantages possibles. Il est presque certain que c'est cette carte qui, pour la plupart, leur permettra de bénéficier de la réduction de 50% sur les chemins de fer et les vicinaux. De même, les titulaires du statut du mobilisé seront ceux qui bénéficieront éventuellement de la rente du combattant, quand elle sera étendue à la période de mobilisation.

Notre Fraternelle a fait un gros effort financier en mettant ces formulaires à la disposition de tous : que chacun de ceux qui ne sont pas encore en règle effectue ses demandes sans tarder. En cas de difficulté, on peut s'adresser à sa section, et les sections peuvent s'adresser au secrétaire national-adjoint par le canal duquel elles sont invitées à adresser les demandes de leurs membres. De toute manière, il ne faut pas jeter le formulaire : il peut servir à d'autres.

Héros (!) et martyr (!!) à la... RTB (!!!)

Nous devons nous étendre quelque peu — dans les limites de la place restante — sur une opération antimilitariste à la base de laquelle on retrouve, comme par hasard, la RTB. Nous ne voulons pas affirmer par là que le conseil d'administration, la direction et l'ensemble du personnel aient coopéré à l'affaire, mais qu'elle a été, selon toute vraisemblance, montée par le petit groupe de gauchistes qui y font ce qu'ils veulent, sans jamais encourir les désaveux et sanctions que mérite leur comportement.

Voyons d'abord les faits.

Fin septembre, parmi les réservistes rappelés au sein de la 12e Brigade dont fait partie le 2e Chasseurs Ardennais, se trouvait un sergent V... dont nous ne retiendrons que l'initiale pour ne lui faire aucune publicité supplémentaire. Arrivé dans la cour du quartier, à Bourg-Léopold, l'intéressé se dévêtit complètement, plaça sur ses dépouilles son livret militaire et mit le feu à l'ensemble, commençant, en même temps, à lire, à l'intention des autres rappelés (au reste, indifférents, choqués ou rigolards) un pensum subversif les invitant à abandonner leurs fusils, etc... Il n'alla pas au bout de sa première phrase, car il se trouva embarqué illico par la gendarmerie et la police militaire, à destination de la prison Saint-Léonard à Liège. Moins d'un mois plus tard, il écopait de quatre mois de prison ferme.

Lors de chaque incorporation ou rappel, se présente ainsi un doux dingue ou un hurluberlu se prenant pour Mahomet ou Napoléon, étant entendu qu'il s'agit soit d'un simulateur tôt détecté, soit d'un brave garçon dont la "sancta simplicitas" avait échappé aux examens du Petit-Château.

Donc, les clowneries strip-teasantes du sergent V... seraient demeurées quasi inaperçues, n'eût été la RTB; elles n'auraient, à vrai dire, eu aucune résonance, ce qui eût été un comble pour un homme dont on a appris qu'il était précisément preneur de... son à ladite RTB. Et ce fut aussitôt le matriage systématique sur les ondes, en vue de gonfler l'incident et de transformer V... en martyr du militarisme odieux, avec interview de l'épouse, etc...

Ce n'était pas fini. La TV értébienne allait, en plus, consacrer deux émissions d'une demi-heure à ce personnage, et ce, sous l'égide d'une alliance bien inattendue de l'émission religieuse catholique et de celle de philosophie et morale laïque.

On nous fit subir, tout d'abord, un film grotesque tourné sur le trottoir de la prison de Saint-Léonard, avec la nécessaire complexité de la direction de celle-ci, et qui ressemblait à un vaudeville de Courteline. Tout y sentait la mise en scène; tout y sonnait faux : le gardien benêt qui se prenait pour de Funès, le témoin de Jehovah, bien sûr, les bouts de papiers et les mégots répandus intentionnellement à foison pour faire durer la séance de soi-disant balayage, et ensuite, la pauvre épouse abandonnée recueillant, grâce à ses amis, son bois pour l'hiver, et les petits enfants privés de leur père. Une spécialité du nommé Degrelle, cette exploitation de la femme et des enfants; la RTB, quant à elle, n'a jamais songé à s'apitoyer sur le sort des veuves de guerre privées à tout jamais de leur soutien, ou des épouses de prisonniers de guerre qui ont dû se débrouiller seules pendant cinq ans! Pas plus qu'elle n'a consacré même une courte séquence à ces quatre mille rappelés de la 12e Brigade qui ont accompli avec cœur le devoir civique!

La seconde émission fut moins irritante, grâce surtout aux déclarations du général Werner et d'un représentant des objecteurs de conscience qui admit la nécessité d'une défense.

Ajoutons que l'attitude de V... a été formellement désavouée par tous ses camarades, les sept cents rappelés du 3e Chasseurs à Pied qui avaient mandaté, à cette fin, les membres du Comité de contact et d'information élus démocratiquement: ils ont parlé d'une réprobation formelle, se sont déclarés outragés par le comportement antisocial de leur camarade qui s'était livré à une provocation publique offensante.

Quand on vient nous parler d'un idéaliste, on est bien obligé de relever que V... a accompli normalement son service militaire, et qu'il a même demandé à devenir sergent; qu'il eût pu, à la réception de son ordre de rappel et pendant dix jours, réclamer le statut d'objecteur de conscience: s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il avait l'intention de se livrer à un numéro de cirque prémédité.

Au reste, quand il fut interrogé au Conseil de Guerre, il se cherchait des excuses, sauf à redevenir un pur idéaliste quand il récitait ou lisait les évangiles du "Mouvement chrétien pour la Paix".

Si lui et ses inspirateurs gauchistes étaient capables d'un minimum d'objectivité, ils reconnaîtraient que le seul fait de se prétendre objecteur de conscience dans un pays communiste vaut au moins sept ans de prison. S'il avait accompli son geste en URSS ou en Chine, il eût sans doute été fusillé dans les plus courts délais sur le front des troupes, ou à tout le moins, eût été envoyé finir ses jours dans un quelconque goulag de Sibérie ou dans les confins mongols ou mandchous.

Nous avons deux autres raisons de stigmatiser ce geste.

L'intéressé habite Beaumont, là où est né et où repose notre vénéré lieutenant général Descamps, et où repose aussi le plus jeune soldat du 1er Chasseurs Ardennais, tombé glorieusement à Vinkt à l'âge de vingt ans. Si V... était allé au cimetière de Beaumont méditer sur ces deux exemples, eût-il encore osé faire ce qu'il a fait?

Enfin, le 3e Chasseurs à Pied a été dissout à l'issue du récent rappel, et tous les membres du régiment sont passés aux Chasseurs Ardennais. Si V... n'avait été privé de son grade et s'il n'est plus mobilisable normalement que dans un dépôt, il aurait pu théoriquement, lors d'un prochain rappel, porter notre béret vert. Faut-il dire que nous n'aurions jamais accepté cette profanation et qu'au besoin, nous serions allés le lui arracher.

Albert HUBERT,
président national.

1914-1918 FRATERNELLE

des
Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE
J. Van Arteledeplein, 69
9000 Gent
Tél. (091) 25.40.92



1914-1918 VERBROEDERING

der
Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARCK

Secrétaire/Trésorier

Secretaris/Schatbewaarder

FRANS ARIAS

Av. de Limburg Strlum, 170
1810 Wemmel
Tél. (02) 479.13.43

Billet du Président

Après les joies toujours jeunes et les pensées profondes accompagnant les fêtes de Noël, le double battant de la lourde porte des années se fermait bientôt à nouveau sur nos vieux dos... 1975 a vécu. Certes, il faut le reconnaître, il ne fut pas particulièrement bénéfique pour notre Fraternelle. Nous voilà astraînés à la regarder s'en aller de son pas hésitant mais glissant fatalement sur la pente raide de sa fin. Billet pessimiste? Mais nullement. La fumes-nous jamais, pessimistes? Bien sûr que non. Mais nous tenons compte de la réalité et ne craignons pas de la regarder en face alors qu'elle se présente à nous, toute nue et vraie. Après les actions de Bruges et d'Anvers, celles de Gand et d'Arion sont bien prêtes de s'éteindre. Voilà le fait.

Néanmoins, la flamme continue de brûler, éclairant toujours de sa joyeuse lumière notre drapeau planté ferme au milieu de son dernier carré. Dernier carré, entouré et soutenu d'une troupe solide et dévouée composée de ses glorieux et solides fils, les Chasseurs Ardennais, ainsi que par de jeunes camarades de la Caserne Callemeyn, barceau et gardienne privilégiée de l'emblème sacré de son immortel Régiment.

A tous, ce dernier carré-là adresse ses vœux les plus chaleureux, les plus cordiaux, les plus « Dixième » enfin, en cette occasion de Noël et d'Année Nouvelle. Avec une fraternelle poignée de mains.

Je ne me consolerais pas si je devais terminer ce billet sans vous adresser à vous Mesdames, veuves de nos héros, de nos camarades décédés, et épouses ô combien méritantes de nos vieux jours, mes vœux les plus sincères. Sachez, Mesdames, que le cœur de tout un chacun de nous forme le souhait le plus ardent de vous conserver heureuses et en parfaite santé jusqu'à son dernier battement.

C. B.

DERNIERE MINUTE

UN CHASSEUR ARDENNAIS A LA MAISON MILITAIRE DU ROI

A la date du 15 octobre 1975, le commandant BEM. Cauffmann, qui fut chef de peloton au 1er Chasseurs Ardennais de 1959 à 1964, commandant de Compagnie au 3e Chasseurs Ardennais de 1973 à 1974, et qui porte toujours le béret vert à l'Etat-major de la 17e Brigade blindée, a été appelé aux fonctions d'officier d'ordonnance du Roi. Nous nous en réjouissons très vivement.

ALBERT GUSTIN, PRESIDENT DE LA SECTION DU BRABANT

Notre ami Jean Goffart, qui a transféré son domicile à Saint-Hubert et qui a eu, l'an dernier, des annus de santé, a donné sa dé-

mission de président de la section du Brabant. L'assemblée générale de la section, qui s'est tenue le 14 décembre, a élu à la présidence Albert Gustin qui conserve provisoirement les fonctions de trésorier, après avoir été durant plusieurs années secrétaire de la même section. Albert Gustin est également administrateur national.

Jean Goffart a été élevé à la dignité de président d'honneur.

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

A partir de 1976, le montant de l'abonnement de soutien est porté à 100 F l'an, ou pour quatre numéros. Il n'était pas normal, en effet, que l'abonnement de soutien fût inférieur à la cotisation minimale car cela eût pu engager certains à préférer la souscription d'un abonnement à celle de la cotisation normale de membre de l'association.

Notre camarade Charles Hanin, président de la Commission royale des Monuments et des Sites

Notre ami Charles Hanin, sénateur et ancien ministre, a été nommé, par arrêté royal du 28 avril 1975 publié au Moniteur en septembre de cette année, président de la Commission royale des Monuments et des Sites, section autonome française. Nous l'en félicitons de tout cœur.

Les Anciens à la MSA

A la liste des Anciens ayant participé à la Marche du Souvenir, il faut ajouter l'adjudant en retraite Renier Veltjen, habitant Theux, pensionné depuis 1972 et âgé actuellement de soixante ans. Il fut au 3e Chasseurs Ardennais, 1re Cie, dès la formation du régiment, en 1934, et en faisait toujours partie en 1940. C'est la troisième année consécutive que l'adjudant Veltjen accomplit les quatre jours de la marche : il l'a faite, en effet, en 1973, 1974 et 1975.

IN MEMORIAM

Madame la Générale Lecocq

Le 30 août dernier est décédée, à Woluwe Saint-Pierre, Mme Raymond Lecocq, épouse du général Lecocq qui, à partir du 12 mai 1940, a commandé le 1er régiment de Chasseurs Ardennais.

Mme Lecocq, née Yvonne Remusat, était Parisienne, et elle était titulaire du premier prix de harpe du Conservatoire de Paris. Elle a supporté avec un courage exceptionnel une longue maladie, ne perdant cependant jamais sa bonne humeur. Durant la guerre, elle fut à Arlon, avec grande gentillesse et exceptionnel dévouement, la première dame pour les épouses d'officiers, sous-officiers et Chasseurs Ardennais prisonniers de guerre en Allemagne.

La Fraternelle était représentée aux obsèques notamment par le président national, le colonel Lalière, les majors Pestiaux et Reumont. Nous renouvelons au général Lecocq, à sa fille, à son gendre, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants nos condoléances les plus attristées.

Charles Ballaux



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre camarade Charles Ballaux, de Rochefort, qui était un des collaborateurs les plus actifs de notre section régionale, estimé et aimé de tous.

Charles Ballaux, en tant qu'estafette, appartenait, en 1939/1940, à la 3e Cie du 4e Chasseurs Ardennais, et il fut le conducteur attiré du lieutenant futur général Bergé, ainsi que de notre président national. Pendant la dernière guerre, il avait joué un rôle extrêmement actif dans la Résistance, et récemment, ses titres avaient été honorés car il avait été nommé lieutenant de la Résistance.

Nous l'avions revu, plein d'allant et de dévouement, lors de notre manifestation de Ciney, le 8 juin dernier. Il est mort en sa ville de Rochefort, le 15 août. Une délégation de trente-cinq Béréts Verts, conduite par le colonel Moïny, le vice-président de la section de Houffalize et administrateur national Donia Widart, ainsi que par le délégué local l'adjutant-chef en retraite Louis Lossaux, a assisté aux obsèques.

Nous nous souviendrons du bel exemple qu'il a donné, et nous ressentons tous la perte cruelle que représente son départ. Aussi, renouvelons-nous très chaleureusement nos condoléances à son épouse, à ses enfants et petits-enfants.

LEON DOMBRET

Notre ami Léon Dombret, vice-président de la section régionale d'Erezée, est décédé à Hamoir le 10 novembre. Chef d'école honoraire et commandant de réserve honoraire, il était, en 1940, chef de peloton à la 3e Cie du 3 ChA et fut blessé à Vinkt; ce qui ne l'empêchera pas d'être prisonnier de guerre. Il était particulièrement fidèle à toutes les manifestations du 3 ChA et de Vinkt. Son dévouement à la Fraternelle fut toujours exemplaire.

A Madame Dombret et à sa famille, nous renouvelons l'expression de notre sympathie émue.

L'AUMONIER DOUDOUX PREND SA RETRAITE

Le 28 novembre, à l'ECISOFA (Ecole des Candidats sous-officiers des Forces armées) de Dinant, que commande le lieutenant-colonel Delogne, une manifestation de sympathie s'est déroulée à l'occasion de la mise à la retraite de l'aumônier de 1re classe Jean Doudoux, qui fut aux 3 et 6 ChA en 1939-1940, s'occupa d'enfants abandonnés et de Résistance, en Ardenne évidemment, sous l'occupation, et était attaché à l'ECISOFA depuis 1954. Que la retraite lui soit douce et généreuse!

Qui a trouvé, à Martelange, un appareil photographique ?

Notre excellent camarade Albert André, vice-président de la section régionale Athus-Aubange-Messancy et délégué communal de Messancy, a déposé, durant la réception qui s'est tenue le 5 octobre à la Maison communale de Martelange, son appareil photographique sur un appui de fenêtre; il a oublié de le reprendre. Il s'agit d'un appareil de marque «Olympus TRIP 35».

Qui aurait trouvé cet appareil, ou pourrait fournir des indications au sujet de son sort? On peut s'adresser soit au Président national, soit à Albert André, 2, Grand-Rue, 6780 Messancy.

UN CHASSEUR ARDENNAIS DIRECTEUR GENERAL DES CONTRIBUTIONS

Par arrêté royal du 24 septembre 1975 publié au Moniteur belge du 31 octobre, Monsieur E. Schmitz a été nommé directeur général de l'Administration des Contributions directes à partir du 1er novembre 1975. E. Schmitz, originaire d'Arlon, appartenait en 1940 au 7e Chasseurs Ardennais en tant que lieutenant de réserve, et pendant de longues années, il a assuré dans notre bulletin une copieuse rubrique bibliographique.

Nous lui renouvelons, de tout cœur, nos amicales félicitations.

MARIAGE

Le 13 décembre, a été célébré à Virton le mariage de M. Albert Militis, docteur en droit, fils du lieutenant-colonel Jean Militis, avec Mlle Chantal Sossou, fille du docteur et Mme Bernard Sossou. Tous nos vœux de bonheur accompagnent les jeunes époux.

UN MONUMENT AUX MORTS

A AVIN-EN-HESBAYE

Le 10 août 1975, une grandiose cérémonie, organisée par les prisonniers de guerre et les combattants d'Avin-en-Hesbaye, s'est déroulée à l'occasion du trentième anniversaire de la libération des camps. En cette circonstance, fut inauguré un nouveau monument érigé à la mémoire des morts des deux guerres de la commune.



Notre excellent camarade Lucien Labye, que l'on retrouve à toutes nos manifestations, fut désigné pour dévoiler le nouveau monument, en tant qu'unique membre de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Avin-en-Hesbaye, de plus grand blessé de la commune en 1940, et en souvenir aussi d'un de ses oncles qui portait les mêmes nom et prénom, mort en août 1915 des suites de blessures qu'il avait reçues à la bataille de l'Yser.

UN GESTE A IMITER

A l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de leur mariage, notre camarade Lambert Graide, de Dinant, et Mme Graide ont organisé un dîner familial au cours duquel notre ami a proposé de faire une collecte en faveur du bulletin de la Fraternelle: elle a rapporté deux mille francs.

Nous remercions de tout cœur les participants, les félicitons pour ce jubilé et leur souhaitons trente nouvelles années de bonheur.

LE LIEUTENANT-COLONEL MILITIS ET LES HANDICAPES

On sait que depuis de nombreuses années, notre membre d'honneur, le lieutenant-colonel Jean Militis, actuellement chargé de mission au Cabinet du ministre de l'Intérieur, se dévoue inlassablement en faveur des handicapés. Il vient d'organiser, du 20 au 30 décembre, à Pino, dans la pointe-nord de la Corse, un camp de vacances pour enfants dysméliques et enfants victimes de la thalidomide.

Le camp était dirigé par le docteur Marcoux, président de l'Association des parents des enfants victimes de la thalidomide; il était patronné par l'ADEPS, et le ministre de la Défense nationale, M. Vanden Boeynants, a permis que la Force aérienne assure les transports Belgique-Corse et retour.

NOUVELLE DATE MEMORABLE DANS LES

C'est par une bien belle journée d'automne qu'on eût pu imaginer de printemps — car la température était extrêmement douce, et les plantations alentour donnaient plutôt l'impression d'un réveil de la nature que celle de son prochain engourdissement — c'est donc par un soleil printanier qu'eut lieu la seconde inauguration du monument national aux Chasseurs Ardennais, ou plutôt, l'inauguration de notre nouveau monument.

Le dispositif d'ensemble avait fière allure, autour du Sanglier qu'on sentait frémissant dans les houles qui s'engouffraient sous le drapeau national le recouvrant. A gauche, une très grande tribune et d'autres emplacements réservés; les enfants de toutes les écoles de Martelange, les grands invalides et les veuves. Etalée le long de l'ancienne RN4, notre Musique des Forces de l'Intérieur qui, une fois de plus, allait fournir une prestation de haute qualité; les détachements des 1er et 3e Chasseurs Ardennais commandés par le lieutenant-colonel Bertrand, et qui encadraient les drapeaux des 1 ChA, 3 ChA et 20 A; et puis, sous les ordres du colonel Moïny, les Anciens, nombreux, très nombreux, plus nombreux qu'on n'avait osé l'espérer, plus nombreux encore qu'à Florenville à Pâques, ou à Arlon l'an dernier. Et aussi, un public très fourni et très sympathique. Le service d'ordre était magistralement réglé par la Gendarmerie, et il fit que tout se déroula sans accroc et que même, la circulation sur la RN4 ne fut guère entravée.

Quant à la cérémonie proprement dite, elle tient surtout, pour son compte rendu,



Vue partielle de l'imposante participation des Anciens

ANNALES DES CHASSEURS ARDENNAIS



assez long, du président national qui devait adresser des souhaits de bienvenue, remercier les participants et ceux qui avaient contribué à l'érection du nouveau monument, et auquel il appartenait surtout de faire l'historique d'une opération qui s'est étendue sur près de huit années. Après lui, notre nouveau membre d'honneur parla au nom du Luxembourg en tant que gouverneur, et en tant que président du comité d'érection du premier monument. Enfin, le ministre des Travaux publics, responsable du nouveau monument, apporta la contribution du gouvernement à la cérémonie.

Ce fut ensuite le lent cheminement vers le monument de MM. Defraigne le ministre, Brasseur le gouverneur, Javaux le bourgmestre, et Hubert le président, tandis que lecture était faite de la fameuse citation à l'Ordre du Jour du VIe Corps d'Armée par le lieutenant général Verstraete. Puis M. Defraigne, sous les acclamations, dévoila le Sanglier qui en 1952 — signe de continuité — avait été dévoilé par l'actuel président national, choisi pour cette mission par le Conseil d'administration.

Mgr Musty, ancien aumônier du 2 ChA et délégué de Mgr Mathen, prononça alors une prière de son inspiration dont on lira le texte par ailleurs, et qui est un vrai morceau d'anthologie. Puis il bénit le nouveau mémorial.

Vint alors le dépôt de fleurs par le ministre des Travaux publics au nom du gouvernement, le général Ameryckx au nom des Forces armées, M. Brasseur au nom de la Province, M. le bourgmestre Javaux, entouré de ses échevins et conseillers, au nom de la commune de Martelange, les chefs de Corps des unités d'active et de réserve actuellement existantes (c'est-à-dire 1 ChA, 2 ChA, 3 ChA, 4 ChA, 6 ChA et 20 A), et enfin, le président national, le président d'honneur et le premier vice-président au nom de la Fraternelle.

Et la cérémonie se termina par le défilé des troupes et celui surtout, plus important, des Anciens, acclamés comme jamais et qui, tous, avaient retrouvé d'instinct la cadence et les jambes de leurs vingt ans. Ils ont poursuivi sur leur lancée jusqu'à la Maison communale de Martelange où eut lieu une grande réception, animée à souhait et arrosée à satiété. Les Chasseurs Ardennais sont toujours là!

La prière et la bénédition de l'évêque



(T.P)

Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur-Luxembourg et ancien aumônier au 2 ChA, a prononcé une prière de composition originale avant de procéder à la bénédiction. S'adressant au Monument, il dit :

«... Et parmi les collines, jamais une ombre de parole ne sortira. Combien pourtant nous souhaitons qu'il ait l'éloquence simple des mille et un témoins de pierre qui jalonnent notre Histoire, qu'il rende impossible l'oubli. Qu'il redise à tous ceux qui viendront ici s'incliner : « des pères, des fils, des frères sont morts pour que tu sois libre, pour que ton pays soit libre, et la terre plus habitable ». Qu'il redise : « Ni paix, ni fraternité, ni justice ne lèvent sans l'effort d'hommes au cœur entier et généreux ».

Et il termine ainsi :

«... Que la bénédiction de Dieu entoure le repos de ceux qui ont donné leur jeunesse pour que d'autres jeunesse soient possibles. Seigneur, que cette stèle ici dressée comme une invite à la mémoire avive dans le cœur de ceux qui viennent et qui viendront ici, des sentiments de gratitude devant le sacrifice de tant de vies; qu'elle inspire à chacun la hauteur de la paix, la faim de justice, la volonté d'un monde fraternel. Que Ta bénédiction, Seigneur, descende sur ceux dont nous faisons mémoire et ceux qui se souviennent. Amen... ».

L'ECLAIRAGE DU MONUMENT

L'éclairage du monument, réalisé quelques jours avant l'inauguration par l'Administration de l'Electricité et de l'Electromécanique de Liège, fait l'admiration de tous. Il fonctionnera de façon continue, en même temps que l'éclairage public de la RN 4, et sera entretenu par le service précité, que nous remercions vivement.

Nous invitons tous ceux qui le peuvent à aller se rendre compte sur place.

LES CHASSEURS ARDENNAIS RECONNAISSANTS

En prélude à la cérémonie inaugurale de Martelange, la Fraternelle a organisé un déjeuner restreint qui fut précédé d'une séance d'hommage à ceux qui ont contribué à la réédification de notre monument. Nous rapportons par ailleurs l'hommage rendu à M. le gouverneur Brasseur.

La plaquette d'honneur de la Fraternelle et un fanion réalisé spécialement à l'occasion de cette journée furent remis à MM. les ministres De Saeger (représenté par son chef de Cabinet adjoint, M. Hilgers) et Defraigne, à MM. America, chef de Cabinet du ministre des Travaux publics, Lerot, ingénieur en chef-directeur du Plan Vert, Gornréc, ingénieur en chef-directeur honoraire, et Lardinois, ingénieur en chef-directeur de l'Administration provinciale des Ponts et Chaussées. Des fanions furent également offerts à MM. les Ministres Olivier et Michel, au général-major Ameryckx, au colonel Melchior, à M. Hilgers, au bourgmestre Javaux et à M. Nannan, paysagiste au Plan Vert.



Le monument vient d'être dévoilé. De gauche à droite : le général Champion, MM. Lepage et Hubert, le général Ameryckx, le ministre Defraigne, le gouverneur Brasseur et le bourgmestre Javaux (M.L.)



Les chefs de Corps actuels, lieutenants-colonels Sacré (6 ChA), Bertrand (3 ChA), Teymans (4 ChA), Lefebvre (2 ChA), Chabotier (1 ChA) et Duchateau (20A). (M.L.)

Le Président salue, tout d'abord, les participants à la cérémonie (Autorités, Anciens, Musique FI, détachements des 1 et 3 ChA, population et notamment enfants des écoles). Il remercie les personnalités nationales, provinciales et locales, et plus particulièrement les membres du Gouvernement, le Gouverneur, les Officiers généraux et supérieurs, les Parlementaires. Il exprime également sa gratitude à ceux qui ont contribué à préparer la manifestation, et spécialement le Cabinet des Travaux publics, l'Etat-Major de la province de Luxembourg, l'Ecole d'Infanterie, l'Ecole du Génie de Namur, l'Administration communale de Martelange, la Gendarmerie et la section d'Arlon de la Fraternelle.

On voudra bien permettre à celui qui, de par la nécessité des choses, s'est trouvé placé au cœur de l'entreprise, en vue de la rénovation de ce monument, d'exprimer sa satisfaction de la voir aujourd'hui arrivée à son terme. Mais il convient que je rapporte succinctement pourquoi et comment le monument national aux Chasseurs Ardennais fut érigé à Martelange, et ensuite, dans quelles circonstances on fut appelé à le reconstruire.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, quand le Luxembourg deux fois sinistré — en 1940 et, surtout, en 1944/1945 — eut pansé ses plaies et fut revenu à une vie plus normale, diverses initiatives virent le jour en ordre dispersé, émanant soit de personnes qui agissaient individuellement, soit de groupements de nature diverse, en vue d'élever un monument en l'honneur des Chasseurs Ardennais. Il parut souhaitable de canaliser et d'orienter ces projets : une coordination s'imposait. C'est ainsi qu'un comité composé de personnalités luxembourgeoises — dont certaines avaient servi dans nos rangs — et présidé par le Gouverneur de la province fut constitué.

Les conditions suivantes furent arrêtées, en ce qui concerne le choix d'un emplacement : de préférence, en dehors des trois garnisons traditionnelles des Chasseurs Ardennais ; le plus près possible de la frontière et d'un lieu de combats ; à proximité immédiate d'une importante voie de communication ; dans un site approprié. La décision de choisir Martelange fut très rapidement acquise. C'est ici, en effet, qu'eut lieu le premier contact avec les troupes allemandes, à l'aube du 10 mai 1940. Et cela nécessita une courte incursion historique, qui sera d'ailleurs la seule de cet exposé.

Martelange constituait le point central de pénétration en Belgique du XIX^e Corps blindé commandé par le général Guderian, et qui était composé de trois Divisions Panzer — c'est-à-dire plus du tiers de toutes les forces blindées de la Wehrmacht — d'unités diverses, et aussi renforcé par le régiment d'Infanterie d'élite Grossdeutschland, dont les troupes aéroportées devaient atterrir derrière nos lignes. L'axe central était occupé par la 1^{re} Panzer qui devait foncer de Martelange sur Neufchâteau et Bouillon, et atteindre un point situé entre ces deux villes, le soir du 10 mai. Au nord, la 2^e Panzer devait, par Tintange, dépasser Libramont, tandis qu'au sud, par Aitert, la 10^e Panzer devait gagner Florenville.

Discours de M. Albert Hubert président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

L'avant-garde du XIX^e Corps, représentant plus d'une Brigade, se présenta à la frontière belgo-luxembourgeoise vers 6 h 30. La 4^e Cie du 1 ChA occupait la position, et ici même, au haut de la colline qui se trouve derrière moi, il y avait une section de Mi, des FM et des lance-grenades en vue de battre la route de Diekirch qui se trouve en face. C'est ici donc qu'eut lieu le premier combat, et que les Chasseurs Ardennais perdèrent leurs premiers tués et blessés.



G.T.

Quand la 4^e Cie eut reçu son ordre de repli en direction de Fauvillers, l'avance des troupes de Guderian ne se poursuivit guère, car elle fut stoppée pendant toute la journée à Bodange par la glorieuse 5^e Cie du commandant Bricart qui se sacrifia jusqu'à l'épuisement de toutes les possibilités de résistance. Au soir du 10 mai, chenilles contre chenilles, les chars de Guderian se trouvaient toujours au Grand-Duché de Luxembourg.

A ce titre principal donc, Martelange s'imposait pour notre monument.

D'autre part, le site proposé parut idéal. Il y avait, en bordure de la RN4, une colline en pente douce se terminant, dans un virage très prononcé, par un éperon rocheux surmontant les vallées, à une encablure de la route d'invasion. On fixa là, dans le roc, en un site agreste, un redoutable Sanglier à l'arrêt, prêt à charger celui qui oserait l'attaquer.

Le monument fut inauguré par S.M. le Roi le 11 mai 1952, en présence des plus hautes autorités du pays et avec un grand concours populaire. Et notre monument, soigneusement entretenu par la commune de Martelange, coula des jours heureux, étant lieu de recueillement et de commémoration, et attirant aussi l'attention de tous les automobilistes négociant le tournant qui portait son nom. Les habitués ne manquaient pas de saluer notre Sanglier au passage. Mais quand furent élaborés les plans de mise à quatre bandes de la RN4, un problème fut posé car la courbe était dangereuse, et surtout, le caractère accentué du terrain à gauche de la route eût exigé des travaux de remblai énormes. Le Ministre des Travaux publics décida donc que la route nouvelle passerait derrière notre monument, qui se trouva donc coupé de sa base : la forêt, le vert coteau.

Le monument était à l'abandon. Beaucoup pensaient qu'il n'existait plus, et la presse n'en parlait plus guère que chaque fois qu'un poids lourd imprudent venait verser contre la butte du Sanglier, ce qui, au demeurant, laissait notre Solitaire parfaitement indifférent.

Déjà avant les travaux, S.M. le Roi, de passage ici, s'était intéressé au sort du monument et en avait entretenu M. De Saeger, Ministre des Travaux publics, qui l'accompagnait.

Aussitôt que les travaux furent en voie d'être terminés et que le nouveau cadre eut pris aspect, j'entrepris des démarches pour que des mesures interviennent en vue de remédier à l'état d'abandon du monument. J'ai agi en étroite liaison avec M. le Gouverneur Brasseur, Président du comité d'érection du monument où il succédait automatiquement à son prédécesseur M. Clerdent, et qui multiplia les démarches de façon particulièrement efficace. J'ai trouvé aussi appui, à toutes les phases de l'opération, auprès de toutes les personnalités de la province, Ministres, Parlementaires, Députés permanents, partis politiques, commune de Martelange, etc...

Comme toujours, le Luxembourg a fait l'unanimité autour des Chasseurs Ardennais.

En novembre 1968, M. De Saeger m'invitait à formuler des propositions concrètes, en précisant bien qu'elles devaient se limiter à l'aménagement des abords, et qu'il n'était pas question de construire un nouveau monument ; certains avançaient même, à ce moment là, qu'on pourrait se contenter de niveler le terrain entre les deux routes.

Il ne nous agréait guère et à vrai dire pas du tout que les abords de notre monument risquent d'être convertis en lieu de parcage de poids lourds et en centre de déstage pour pique-niqueurs, voire de décharge publique. Je proposai de créer « un îlot verdoyant et fleuri dans lequel se détacherait notre Sanglier symbolique ». M. le Gouverneur Brasseur et moi-même reçûmes, en janvier 1969, un accord de principe de la part du Ministre des Travaux publics.

Mais il apparut que le monument, et plus particulièrement le Sanglier, demeurerait invisible depuis la nouvelle route. Une proposition fut faite de relever la butte pour la terminer en forme de cône, et placer en haut notre Sanglier. Mais les perspectives n'étaient pas assez dégagées ; et puis le schiste ardennais ne se manie pas avec la même souplesse que le limon

Allocution de M. Jean Defraigne, ministre des Travaux publics



(T.P.)

Avant de me rendre à la présente manifestation, j'ai relu les comptes rendus des cérémonies prestigieuses qui se sont déroulées à cet endroit en 1952, lorsque, en présence du Roi, fut inauguré, sur son emplacement primitif, le monument national élevé à la gloire des Chasseurs Ardennais.

Je viens d'entendre, à présent, les allocutions de M. Brasseur, gouverneur de la Province de Luxembourg, et de M. Hubert, président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, dégageant la signification profonde de cette journée du 5 octobre.

Au rappel de ces actes d'héroïsme, des sacrifices symbolisés par ce monument, croyez bien que c'est avec émotion et avec fierté aussi que je me vois associé à cette cérémonie exprimant, d'une manière particulièrement solennelle, la reconnaissance que tout Belge doit à ceux qui ont tout donné pour que nous soyons ce que nous sommes.

La tâche du ministre des Travaux publics et de son département consiste le plus souvent à adapter l'infrastructure du pays à ses besoins économiques et sociaux en perpétuelle évolution.

C'est donc généralement à des inaugurations, à caractère plus utilitaire, que je suis appelé à assister : mise en service d'une nouvelle route, d'une nouvelle autoroute, d'un ouvrage d'art, d'un bâtiment, destinés à accroître les chances du pays, à améliorer les qualités de vie de leurs habitants.

Nous sommes engagés, depuis des décades déjà, sur la voie impérative du progrès, progrès dans les domaines techniques, progrès sur le plan humain. Notre tâche ne connaît donc pas de répit.

On n'en appréciera que plus cette halte, ce temps de réflexion, de méditation, qui nous est ménagé aujourd'hui.

Absorbés par le présent, cherchant à percer les secrets de l'avenir, afin d'éviter tout heurt dans notre évolution constante, nous prenons guère le temps, avouons-le, de nous tourner vers le passé, vers notre passé.

Cette journée du 5 octobre 1975, nous incite à nous reporter quelque 35 ans en arrière, au moment où la Belgique et le monde épris de liberté, connaissaient la période la plus sombre, la plus inquiétante de leur histoire.

Nous osons à peine imaginer la vie qui aurait été la nôtre si les événements de cette époque avaient finalement tourné en notre défaveur.

Des millions d'hommes jeunes ont heureusement mesuré le danger et ont sacrifié leur confort, leurs espoirs personnels, leurs affections, leur vie, pour s'opposer à la menace qui pesait sur nous.

Au premier rang de ceux-ci figurent les Régiments des Chasseurs Ardennais.

collaborateurs, notamment MM. Octave, Adam et Denis; à l'Administration de l'Électricité et de l'Électromécanique qui a réalisé l'éclairage, et par avance, à l'Administration des Bâtiments qui assurera l'entretien; enfin, aux entrepreneurs MM. Duvigneaud et Neu, ainsi qu'à la s.p.r.l. Jarlilux.

Notre vive reconnaissance, à nouveau, à toutes les personnalités qui nous ont aidés, et plus spécialement à M. le Gouverneur Brasseur auquel notre Fraternelle, en signe de gratitude, vient de conférer le titre exceptionnel de Membre d'honneur. Cela signifie que le Chef de la province des Chasseurs Ardennais est désormais un Bêret Vert à part entière.

Et maintenant, pour conclure, je veux m'adresser à mes camarades Chasseurs Ardennais. Sentimentalement, nous étions tous fort attachés à l'ancien monument, en raison de sa conception originale et des conditions dans lesquelles il fut érigé. Mais le nouveau monument, si son architecture est différente, ne constitue qu'une adaptation de l'ancien, exigée par les circonstances, et il conserve la même signification. Le 30 avril 1967, nous nous sommes réunis ici juste avant que ne commencent les travaux routiers. Dans le discours que je prononçai alors, je vous disais notamment, non sans quelque lyrisme :

" Pour la dernière fois, nous nous retrouvons dans le cadre où fut inséré ce monument. Mais on aura beau bouleverser le paysage, y restera, imperturbable, inamovible, indestructible, notre Sanglier, planté dans son roc, symbole de ténacité, de résistance, d'énergie; superbe, le poil en bataille, tous crocs dehors, frémissant d'ardeur contenue, gardien sévère, incarnant la rudesse de la race des fidèles, défiant les hommes et les siècles. "

PHOTOGRAPHIES

Les photographies relatives à la cérémonie de Martelange qui se trouvent dans ce bulletin nous ont été fournies par "L'Avenir du Luxembourg" (AL), l'adjudant Marcel Lauris, secrétaire de la section 1 ChA (ML), le Cabinet du ministre des Travaux publics (TP) et M. Gaston Triffaux (GT), journaliste à Arlon. Nous ne mentionnerons que les initiales pour éviter des répétitions lassantes.

UNE LETTRE DE M. LE MINISTRE

J. DE SAEGER

M. J. De Saeger, ministre de la Santé publique, de l'Environnement et de la Famille, qui a joué un rôle essentiel dans la réédification de notre monument, alors qu'il était ministre des Travaux publics, a été empêché d'être présent le 5 octobre à Martelange. Il a adressé au président national le message suivant :

Monsieur le Président,

Cher Monsieur Hubert,

Mon Chef de Cabinet Adjoint, Monsieur Hilgers, m'a fait part de la belle et émouvante cérémonie au cours de laquelle le monument national aux Chasseurs Ardennais a été inauguré, dimanche dernier à Martelange.

Il m'a remis la médaille de bronze, gravée à mon nom, et l'élegant fanion de votre fraternelle que vous m'avez offerts.

Je tiens à vous remercier de cette délicate attention, de même que pour les paroles aimables que vous avez eues pour moi lors de votre discours d'inauguration.

Je me réjouis que la solution à laquelle nous avons abouti, lorsque j'étais encore titulaire du département des Travaux publics, ait pu se réaliser dans les meilleures conditions, à l'entière satisfaction des anciens combattants Chasseurs Ardennais, et à la gloire de ceux qui sont tombés pour nous tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, cher Monsieur Hubert, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(s) J. DE SAEGER.

du Brabant wallon. Au surplus, un sanglier prêt à foncer n'a vraiment rien de commun avec un paisible lion impérial. Le dossier fut transmis à l'Administration du Plan Vert, sous l'optique d'un aménagement de plantations. Mais il prit là une autre tournure, grâce à la compétence et à l'initiative de son Chef, M. Lerot. De nombreux contacts eurent lieu avec le Président de la Fraternelle, et nous sommes partis, pour faire de nouvelles propositions. Une triple préoccupation :

1°) il fallait qu'on voie le monument d'aussi loin que possible, tenant compte du paysage tourmenté;

2°) le Sanglier devait demeurer le motif central;

3°) les abords devaient être aménagés en un îlot de plantations de qualité, de manière à inciter les passants à s'arrêter et à permettre aussi l'organisation de manifestations.

Ainsi naquit l'idée d'une colonne parallélépipédique de couleur claire, le seul moyen de rendre le monument très visible de jour, mais aussi de nuit, grâce à un éclairage approprié. Cette colonne, on la voit surtout très bien d'en face, c'est-à-dire de la route venant de l'Est.

Les accords de principe ayant été obtenus de la part de M. De Saeger, le dossier suivit alors son long cheminement administratif : études préliminaires des terrains, expropriations, préparation d'avant-projets, projet définitif, dégagement des crédits, etc... C'est là le sort commun de toutes les entreprises de l'espèce.

Il y eut de nombreux contacts et plusieurs réunions sur le terrain. Le dossier fut transmis dans l'intervalle, pour mise au point définitive du cahier des charges et pour lancer l'adjudication et contrôler l'exécution des travaux, à la Direction provinciale du Luxembourg des Ponts et Chaussées, où j'ai rencontré le même esprit de coopération qu'au Plan Vert.

Quand les documents furent prêts, M. Califice signa l'adjudication en mars 1974. Pour des raisons administratives, M. Defraigne — qui venait d'arriver à la tête du département des Travaux publics — décida une nouvelle adjudication en juin 1974, approuva en octobre de la même année le début des travaux et fit la promesse formelle — qui fut tenue — que lesdits travaux seraient terminés le 1^{er} mai 1975.

Nous préférames toutefois attendre l'autonne pour procéder à l'inauguration, afin que les plantations puissent prendre tournure. L'été exceptionnel dont nous avons été gratifiés ne les a toutefois pas favorisées, mais l'an prochain, elles constitueront un ensemble tout à l'honneur du Plan Vert et de l'entreprise luxembourgeoise qui les a exécutées.

Voici donc que ce nouveau monument se présente à vous. Il me reste à exprimer notre très vive gratitude à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. A MM. les Ministres des Travaux publics, et plus spécialement à M. De Saeger qui a pris les décisions de principe, et à M. Defraigne qui a conduit la réalisation à son terme dans les délais fixés; aux Chefs de Cabinets MM. Lefèvre et America; à M. Lerot, Ingénieur en Chef-Directeur du Plan Vert et à son collaborateur, M. Nannan; à MM. Gomme, Ingénieur en Chef-Directeur honoraire, et Lardinois, Ingénieur en Chef-Directeur des Ponts et Chaussées de la province de Luxembourg, et à tous leurs

sans aucun doute, pourquoi, dès leur formation dans l'immédiat avant-guerre, les Régiments de Chasseurs se sont distingués d'emblée par leur mordant, leur résistance et leur ténacité.

En inaugurant ce monument, c'est donc un hommage que l'on rend à ce sud du pays qui, dans la paix, comme dans la guerre, donne au pays des hommes d'une valeur exceptionnelle.

Aussi, n'ai-je pas été surpris lorsque j'ai appris que les jeunes Chasseurs Ardennais qui encadrent ce monument et portent fièrement le glorieux bêret vert, se rendent compte combien lourd est leur héritage et sont décidés à perpétuer les traditions de leur régiment et de leur sol ardennais.

S'il n'en était pas ainsi, la présence des Anciens qui les entourent, la force qui se dégage de leur solidarité, le souvenir qui s'attache à leurs camarades disparus, serait une évocation suffisante pour que la voie à suivre leur apparaisse sans équivoque.

Ces Anciens ont compris que les nations ne restent prospères et fortes, ne marchent de l'avant vers plus de progrès moral et matériel que dans la mesure où elles comptent des élites décidées à assumer au mieux toutes leurs responsabilités familiales, professionnelles, sociales, civiques.

Eux qui ont pensé aux autres avant de penser à eux-mêmes savent que les nations sont l'œuvre des meilleurs, de ceux qui, lorsqu'ils le faut, se sacrifient au bien commun.

Monsieur le Gouverneur vient de rappeler la part qu'a prise mon département dans le déplacement du mémorial et dans la mise en place du monument définitif.

Vous pouvez être assurés que parmi les très nombreux travaux figurant au programme de mon département, j'ai, jusqu'ici, attaché un intérêt tout spécial à ce dernier.

Je suis heureux de le voir mené à bien et je m'en voudrais de ne pas m'adresser plus particulièrement ici au Plan Vert et au Service des Routes de la Province de Luxembourg, ainsi qu'au Service de l'Administration de l'Électricité et de l'Électromécanique de la Province de Liège de mon département qui ont collaboré, avec énormément de compétence et de bon goût, à la mise en place du nouveau monument. Je les en félicite et je les remercie vivement.

Grâce à eux, grâce à tous ceux qui ont coopéré à cette réalisation, le message fait de courage, de fidélité, de don de soi, transmis par le mémorial, sera de nouveau perceptible pour les milliers de personnes fréquentant cette région chère aux touristes belges et étrangers.

Avec eux, je suis fier d'avoir contribué à rendre tout son éclat à cette page d'histoire que les Ardennais ont écrite de leur sang, de leurs peines.

Allocution de M. Maurice Brasseur gouverneur de la Province de Luxembourg



(T.P.)

LISTE DES PRINCIPALES PERSONNALITES PRESENTEES

MM. Jean Defraigne, ministre des Travaux publics.
Louis Olivier, ministre des Classes moyennes.
Joseph Michel, ministre de l'Intérieur.
Le général-major Ameycks, commandant la 3e Circonscription militaire et la Division Mobilisation des Forces de l'Intérieur.
Maurice Brasseur, gouverneur de la province de Luxembourg.
André Labouche, président du Conseil provincial du Luxembourg et bourgmestre de Saint-Hubert.
La colonel Melchior, commandant la province de Luxembourg et l'Ecole d'Infanterie.
Mgr Jean-Baptiste Musty, évêque auxiliaire de Namur.
MM. Marcel Plumier, président du tribunal de 1re instance d'Arlon et Maurice Bastien, procureur du Roi à Arlon.
Le général-major e.r. Champion, président d'honneur de la Fraternité des Chasseurs Ardennais.
René Dubuca, directeur général de l'ONAC.
Jean Javaux, bourgmestre de Martelange.
Charles Hanin et Robert Conrotte, sénateurs.
Henri Pierret, député et Marcel Remacle, député, bourgmestre de Vielsalm.
Marcel Hollay; Jean Bok; Gaston Michel; Raymond Calozat, députés permanents.
Jean Goffinet; J.-Robert Dufour; Albert Théodore, vice-présidents du Conseil provincial du Luxembourg.
Henri Hoen, commissaire d'arrondissement à Malmédy; Paul Landenne, commissaire d'arrondissement à Neufchâteau; J. Libotte, commissaire d'arrondissement à Marche-en-Famenne; Marcel Rasquin, commissaire d'arrondissement à Bastogne.
Le colonel d'Infanterie Léo Van der Drift, attaché militaire, naval et de l'air près l'Ambassade des Pays-Bas et le major

Le 11 mai 1952, en présence de Sa Majesté le Roi et des plus hautes autorités du pays, fut inauguré ici, presque au même endroit, le monument national élevé à la gloire des Chasseurs Ardennais.

Comme vous le savez, les travaux de rectification de la route Nationale 4 ont nécessité le déplacement de ce mémorial érigé à l'époque à l'initiative et grâce aux subventions de la Province et de toutes les Communes du Luxembourg.

La question s'est alors posée de savoir où il convenait d'édifier le nouveau monument et quel caractère il fallait donner à cet emblème. A l'occasion d'un arrêt à Martelange, en octobre 1968, Sa Majesté le Roi s'était, en personne, vivement intéressé au sort du futur mémorial, en présence du président national de la Fraternité des Chasseurs Ardennais et il en avait entretenu, sur place, le ministre des Travaux publics, Monsieur De Saeger.

Celui-ci estima à juste titre, avec le président de la Fraternité, qu'aucun endroit de l'Ardenne ne pouvait mieux convenir que celui où les premiers engagements importants eurent lieu en cette aube du 10 mai 1940, et qu'aucun autre paysage ne pouvait mieux rappeler l'apprêt de la lutte qui s'y déroula, il y a plus de 35 ans.

La décision fut donc prise de réaménager entièrement le monument et ses abords à charge, cette fois-ci, du budget des Travaux publics. C'est ainsi qu'avec le concours de la Fraternité des Chasseurs Ardennais, maître de l'ouvrage, les Services du Plan Vert purent élaborer le projet, que l'adjudication put être faite par Monsieur le Ministre Califice avec la collaboration efficace de l'Administration provinciale des Ponts et Chaussées et que les travaux purent être menés à bien par l'actuel ministre des Travaux publics, Monsieur Defraigne, que j'ai l'honneur ici de saluer et de remercier.

L'intérêt porté par le Souverain, la sollicitude de trois ministres des Travaux publics, la collaboration des autorités provinciales portent témoignage de deux choses importantes :

- la première, c'est que la mémoire de ceux qui sont morts pour que nous restions libres est fidèlement conservée dans ce pays;
- la seconde, c'est que le souvenir de ceux qui ont survécu mais qui ont souffert demeure, lui aussi, vivace et fidèle.

Le mémorial érigé près d'ici en 1952 traduisait bien la devise « Résiste et mords » que les Chasseurs Ardennais se sont donnée.

Le monument nouveau, au pied duquel a repris place le sanglier de bronze, me paraît un excellent symbole de la valeur de tous ceux qui ont combattu chez nous, mais il sera aussi, si vous le voulez bien, Monsieur le Président, pour les milliers d'hommes et de femmes qui sillonnent la Nationale 4, le symbole de la constance et de l'énergie des Luxembourgeois.

reil M. Hagerty, attaché militaire adjoint près l'ambassade des Etats-Unis.

Joseph America, chef de Cabinet du ministre des Travaux publics; N. Hilgers, chef de Cabinet adjoint du ministre de la Santé publique et de la Famille et le lieutenant-colonel Jean Militz, chargé de mission au Cabinet du ministre de l'Intérieur. Marcel Henriquet, inspecteur général de l'Administration des Eaux et Forêts.

Léon Lerot, ingénieur en chef-directeur de l'Administration du Plan Vert; R. Loor, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, direction générale des routes à Liège; Fernand Gomrès, ingénieur en chef-directeur honoraire des Ponts et Chaussées, direction générale des routes à Liège; Claude Lardinois, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées de la province de Luxembourg.

Le colonel BEM Braun, chef d'Etat-Major des Forces de l'Intérieur et le colonel BEM Matthys, directeur de l'Infanterie.

Le colonel e.r. Verschueren, président provincial de l'ONIG. Le colonel Defèche, commandant le groupe territorial de gendarmerie de la province de Luxembourg.

Le colonel Cerite, attaché militaire à Bonn, ancien commandant du 3 ChA et de l'EI.

Le colonel Stenuit, commandant la 12e Brigade, et ancien commandant du 1 ChA.

Le colonel e.r. Racot, ancien commandant militaire du Haut-Rhin; le colonel e.r. Lalère, ancien commandant du 1er et du 2e ChA; le colonel e.r. Godet, ancien commandant du 1 ChA; le colonel e.r. Marière, ancien commandant militaire des provinces de Liège et de Luxembourg; le colonel hie Borjgnet, ancien commandant du 1 ChA, tous cinq, Chasseurs Ardennais en 1940.

Henni Cugnion, bourgmestre de Bertrix et Charles Mathurin, bourgmestre de Houffalize.

Mlle Simone Abnet, conseiller au Cabinet du Ministre des Classes moyennes.

MM. le lieutenant-colonel Delogne, commandant l'ECSOFA et ancien commandant du 1 ChA; le lieutenant-colonel BEM Magon, ancien commandant du 1 ChA; le lieutenant-colonel

BEM Chabotier, commandant le 1 ChA; le lieutenant-colonel Bertrand, commandant le 3 ChA (commandant des Troupes); le lieutenant-colonel Lefebvre, commandant le 2 ChA; le lieutenant-colonel (R) Taymans, commandant le 4e ChA; le lieutenant-colonel (R) Sacré, commandant le 6e ChA; le lieutenant-colonel BEM Duchateau, commandant le 20e A et le lieutenant-colonel Pirson, commandant le 1er A.

Le baron Ryelandt, président du Conseil d'Administration à l'Agence Belga, ancien commandant du maquis AS d'Orchmont.

Le capitaine Lhost, commandant le district de gendarmerie de Bastogne.

Cyrille Franken, secrétaire de Cabinet du Ministre des Travaux publics; Sépulchre, ingénieur agronome principal, chef de service au Plan Vert; J.-P. Octave, ingénieur principal des Ponts et Chaussées; Freddy Raskin, ingénieur à la direction de l'électricité et à l'électronique des Travaux publics Liège.

Henri Secret, directeur provincial à la Protection civile et Raymond Noël, directeur provincial du Crédit Communal.

Paul Jacquet, président provincial de la FNAPG. L'abbé Guffry, curé-doyen de Martelange.

Jean Rensoi, préfet de l'Atelée royale de Martelange. Jean Ramon, président de l'Union des Groupements patriotiques d'Arlon.

Henri Koch-Kent, journaliste à Luxembourg.

Omer Piette, président de l'Arrondissement d'Arlon du PIP et l. Cornil, président de l'Arrondissement d'Arlon PSD.

Jozef Van Nevel, bourgmestre de Vinkt et Mlle Alice De Roo, échevin de Vinkt.

MM. Neman, paysagiste au Plan Vert. Georges Pire, attaché au cabinet du ministre des Travaux publics et Jean-Pierre Liebens, service de presse du Cabinet du ministre des Travaux publics.

Joseph Pêcheur et le docteur Arthur Weber, échevins de la commune de Martelange. Georges Fasbender, bourgmestre d'Anlier; Marcel Godfroid, bourgmestre de Fawillers; Emile Kauten, bourgmestre de Tintange; Ambroise Seyll, bourgmestre de Nobressart.



A la réception offerte par la commune de Martelange, le bourgmestre Jean Javaux prononce un discours

(T.P.)



Un bel instantané de M. le gouverneur Brasseur, pris durant la cérémonie.

(T.P.)

Remerciements

En tête du discours du président national, figure l'énoncé synthétique des remerciements qu'en termes généraux, il a adressés à tous ceux qui ont contribué à la préparation de la cérémonie du 5 octobre.

Bien que ce soit là une opération périlleuse, il nous faut individualiser cette citation, en nous excusant par ailleurs d'omissions qui seraient tout à fait involontaires. Nous nous devons, en effet, de souligner l'efficacité et l'importance des concours qui nous ont été apportés par MM. Jean-Pierre Liebens, fils du colonel, et attaché au service de Presse du Cabinet du ministre des Travaux publics; le major Koeune et le commandant Bernard, de l'Etat-Major de la Province de Luxembourg; René

Christophe, secrétaire communal de Martelange, appuyé par son bourgmestre; le capitaine de gendarmerie Lhost, commandant le District de Bastogne, et l'adjudant Pire, commandant la Brigade de Martelange; et par l'Ecole d'Infanterie qui a édifié la tribune.

Nous avons gardé pour la bonne bouche — c'est le cas de le dire — le major e.r. Alex Humblet, ancien commandant en second du 1 ChA et de la province de Namur, actuellement conseiller culturel, et qui a assuré de façon remarquable la présentation, comme il l'avait déjà fait lors du congrès de Namur et, plus récemment, pour l'inauguration du médaillon dédié à François Bovesse.

DERNIERE MINUTE

DECES DE L'AUMONIER LALLEMANT

L'abbé Edmond Lallemand, ancien aumônier du 2 ChA puis de la 1 D ChA, est décédé le 22 décembre à Bastogne dans sa 92e année. Nous lui avons rendu hommage dans notre n° 100, à l'occasion de son 90e anniversaire. Nous reviendrons sur cette nouvelle qui nous est parvenue au moment de mettre sous presse.



ALBERT 1er
MON PERE

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Albert 1er, S.M. le Roi Léopold a évoqué, pour la "Revue Générale", au sujet de son père, des souvenirs émuants empreints de la plus fervente vénération filiale. En voici quelques extraits :

Je me sentais très proche de mon père, une grande affection nous unissait. J'avais pour lui beaucoup d'admiration. Je vous dirai ce que j'aimais le plus en lui : sa bonté, sa modération, son sens de l'honneur, son respect de la personne humaine, sa liberté de pensée, sa tolérance, ou encore son exigence morale, sa simplicité, ou merveilleux équilibre, équilibre qui lui permettait de surmonter avec aisance et sérénité les difficultés de la vie...

...Mon affection pour mon père a éclairé ma jeunesse. Il s'occupait de nous, de nos joies, de nos problèmes, de notre formation. Que de fois, plus tard, lui et moi, n'avons-nous pas marché dans ce parc de Laeken que nous aimions tant. Nous parlions de mille choses. Cette heure, si attendue, était une de mes joies. Nous étions proches et seuls...

Tu veilleras sur l'armée

...Mon père était essentiellement un homme de paix et il fut acculé à la guerre. Il a toujours été convaincu qu'un pays doit être prêt à se défendre quand sa cause est juste. Je n'oublierai jamais une phrase qu'il m'a dite, surtout dans les circonstances où il me l'a dite. C'était en 1914, à Anvers...

...Il était grave, car la situation était tragique. Je pensais sans doute que nous nous quittons pour longtemps, peut-être pour toujours. Il me dit alors : "Tu veilleras sur l'armée. Il faut que la Belgique ait toujours une bonne armée". C'était comme une ultime recommandation. J'avais douze ans et je m'en suis toujours souvenu...

Le commandant en chef

En tant que commandant en chef, il exigeait de ses hauts subordonnés le courage et la forme physique, la compétence et une adaptation rapide aux circonstances. On appréciera de plus en plus le poids de ses décisions dans quelques options fondamentales : les premiers combats, le repli sur Anvers, puis la retraite d'Anvers à l'Yser et l'ordre d'y tenir à tout prix. Il est resté, durant toute la guerre, inébranlablement attaché à un principe : épargner le sang du soldat; c'est pourquoi il a tenu à conserver le commandement intégral de l'armée belge et à condamner les folles et meurtrières offensives sur certains fronts.

Son intransigeance à ce sujet a parfois irrité ses alliés. Car s'il leur était loyal et fidèle, il demeurait cependant toujours responsable de ses décisions.

La suite des événements prouva qu'il avait raison. Il rendit à la cause alliée d'immenses services, mais il le fit en respectant la vie et l'honneur de ses soldats et en veillant à ce qu'aucun sacrifice inutile ne soit consenti...



1



2



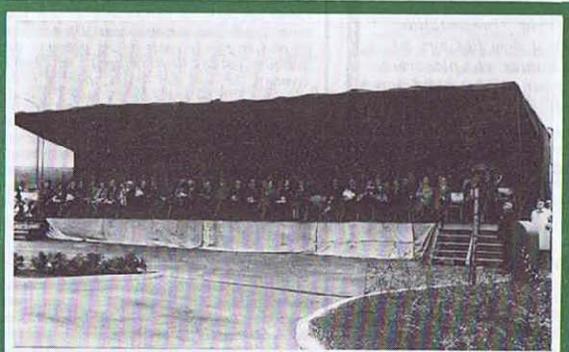
3



5



6



4

- 1, 2, 3, 6 et 8 Le défilé des Anciens (M.L.)
- 4 La tribune principale (T.P.)
- 5 La revue des Anciens par le ministre Defraigne et le général Ameryckx (T.P.)
- 7 En tête du défilé, le colonel Moiny et derrière lui, le trésorier national et le trésorier national-adjoint (M.L.)
- 9 Nos drapeaux. En tête, le drapeau fédéral (M.L.)
- 10 Les ministres Olivier et Michel saluent les drapeaux des 1 et 3 ChA et du 20A (T.P.)
- 11 Le lieutenant-colonel Bertrand en tête du défilé des troupes (M.L.)
- 12 Les drapeaux des trois unités actives se réclament des traditions des Chasseurs Ardennais: 1 ChA, 3 ChA, 20A (T.P.)

Images de MARTELANGE

5 octobre 1975



9



7



10



11



12



8

Repas annuel des officiers du 3 ChA de mai 40



Selon une tradition maintenant bien établie, le repas annuel des anciens officiers du 3 Ch A de Mai 40 a été organisé dans les salons du Mess officiers « Le Relais » à Vielsalm le dimanche 19 octobre 75. De nombreuses épouses avaient accompagné leur mari. Répondant à l'invitation des anciens, le lieutenant-colonel Bertrand, Chef de Corps, et Madame participèrent à l'apéritif et au lunch. Sur la photo, vous pouvez reconnaître de gauche à droite : le Général e.r. Champion, Président d'Honneur de la Fraternelle (EM/1 D Ch A), le notaire Doyen (Lt Rés - EM /

3 Bn), le Major e.r. Laurent (Lt/7 Cie), le Col e.r. Lipsin (SLt/1 Cie), le Col e.r. de Saint-Hubert (SLt/9 Cie), le Col e.r. Van Espen (SLt/4 Cie), M. Catin (SLt/3 Cie), le Col e.r. L. Godet (SLt/4 Cie), M. Hardy (SLt/6 Cie), le Col e.r. Stelvelinck (SLt/3 Cie), le Cdt e.r. André (Lt/8 Cie), le Cdt e.r. Schandeler (Lt/10 Cie), le Général-Major Geerits (Lt/7 Cie), M. Servais (Lt/EM Regt), M. Peters (SLt/EM 3 Bn), M. Halleux (Lt/EM Regt), le Col e.r. Marlière (SLt/4 Cie), M. Hendrickx (Lt/EM 2 Bn), le LtCol Bertrand, Chef de Corps.

COMMEMORATION DE LA « SIDI-BRAHIM » AU 7 BCA

Répondant à l'invitation du lieutenant-colonel Turbet-Delof, commandant le 7^e Bataillon de chasseurs alpins caserné à Bourg-Saint-Maurice, unité affiliée au 3 Ch A, une délégation conduite par le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, a séjourné à Bourg-Saint-Maurice du 26 au 29 septembre 75. En dehors des différentes cérémonies et festivités militaires, une journée d'excursion en montagne était prévue. L'accueil traditionnel du 7 BCA a été des plus chaleureux et la délégation du 3 Ch A rentra à Vielsalm, enchantée de son séjour et riche en souvenirs de toute nature.

JOURNEE NATIONALE DES DEMINEURS A STAVELOT

Le 7 septembre 75, une délégation du 3 Ch A conduite par le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, a assisté à l'hommage annuel rendu au Monument National des Démineurs de Belgique à Stavelot.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

- Une délégation du 3 Ch A conduite par le Chef de Corps a participé au « Relais sacré » le 9 novembre 75 de Petit-Thier à Gouvy.
- Le 11 novembre 75, une délégation conduite par le Chef de Corps, a participé aux cérémonies organisées à Vielsalm à l'occasion de la Commémoration de l'Armistice. A l'issue de la messe chantée à 10 heures en l'église décennale de Vielsalm, un hommage fut rendu aux différents monuments de la commune. Un vin d'honneur offert par la F.N.A.C. clôtura cette journée du souvenir.

CPX/LIMBURG

Le 3 Ch A a fourni l'arbitrage et le contrôle pour le CPX/LIMBURG organisé par les Forces de l'Intérieur du 28 au 30 octobre 75.

CELEBRATION DE LA SAINT-HUBERT JOURNEE « PORTES OUVERTES »

Le 24 octobre 75, au Quartier Ratz a eu lieu la célébration de la Saint-Hubert jumelée avec la commémoration de la Bataille de l'Yser, l'hommage annuel au Sergent Ratz et l'opération « Portes ouvertes » destinée aux parents et amis des miliciens incorporés le 1^{er} septembre 75. Pas moins de 150 membres de famille de miliciens, ce qui est un grand succès compte tenu des effectifs réduits actuels du 3 Ch A, rejoignirent le Quartier Ratz pour 1000 heures. Parmi ceux-ci, il y a lieu de mentionner la présence de la famille du soldat milicien Ratz, petit-neveu du Sgt Ratz ayant donné son nom à la caserne, effectuant actuellement son service militaire au 3 Ch A.

A 10 h. 30 se déroula une prise d'armes. Dans son allocution, le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Bertrand, évoqua la Bataille de l'Yser et retraça le haut fait d'arme du sergent Ratz, il mentionna également le 15^e anniversaire du retour à Vielsalm de la Cie de Marche rentrant du Ruanda. L'allocation se termina par un dépôt de fleurs à la plaque commémorative du sergent Ratz par le soldat milicien Ratz au nom du Régiment et par son père au nom de la famille. Prestations de serment? et remises de distinctions honorifiques clôturèrent la cérémonie.

Le reste de la matinée fut consacrée à la visite guidée des locaux d'intérêt général et des chambres-troupe. Au cours de cette visite, fut inaugurée la nouvelle salle de TV couleurs.

Avant de passer prendre le repas en commun au self-service, tous les militaires du 3 Ch A et les familles se retrouvèrent à la cantine-troupe pour l'apéritif au cours duquel le Chef de Corps remit des fleurs à la maman d'un soldat milicien, doyenne d'âge des visiteurs du jour.

L'après-midi consacrée à la visite des expositions du matériel et du charroi ainsi qu'à des démonstrations d'exercices physiques exécutés par les miliciens nouvellement incorporés.

La projection du film de la MSA clôtura cette visite. Le café fut offert aux visiteurs qui quittèrent le Quartier Ratz à 16 h., accompagnés de leurs fils partent en permission.

FETE DE LA DYNASTIE

Le 15 novembre 75 à 11 heures fut chanté à Vielsalm le Te Deum, à l'occasion de la fête de la Dynastie, auquel assista une délégation de militaires de tous rangs du 3 Ch A.

Un vin d'honneur « All Ranks » fut ensuite offert aux autorités civiles dans les salons du Mess Officiers.

Les traditionnels repas de corps furent cette année organisés le 14 novembre 75 dans les différents mess.

Cha-Cha, la mascotte indisciplinée



Le métier de mascotte militaire n'est pas un tout repos dans les régiments cantonnés en Ardenne. Surtout quand il s'agit de sangliers. Faut-il rappeler que les deux derniers en service au 3^e Chasseurs ardennais à Vielsalm, ont été froidement descendus par des nemrods du pays, alors que celui du 1 A de Bastogne, a été un moment « séquestré » dans une ferme voisine. Bref, leur vie est aussi périlleuse que celle des... ambassadeurs.

« Cha-Cha », mascotte actuelle du 3^e Chasseurs ardennais, aura-t-il plus de chance? Jusqu'ici, le sort ne l'a pas tellement favorisé. En juin dernier, il n'avait alors que trois semaines, il fut découvert mourant, à proximité de la Baraque Fraiture, par des militaires du 2^e Chasseurs à pied de Charleroi, qui se rendaient à Vielsalm pour la Marche du Souvenir. Ceux-ci en firent don au bataillon des bérets verts, d'où son nom de « Cha-Cha », qui évoque les deux unités de Chasseurs.

Avant d'atteindre l'âge du service militaire, « Cha-Cha » fut élevé chez le 1^{er} sergent-major Scholtzen, où il fut l'objet de soins attentifs. Il y a quelques semaines, le marassin-mascotte faisait son entrée au 3^e Chasseurs ardennais. Et, vendredi dernier, il participait officiellement à la première cérémonie militaire.

Il n'y a certainement pas décroché un prix de sagesse, ne cessant de grogner et donnant du fil à retordre à ses trois protecteurs. La cérémonie militaire ne l'intéressa nullement et il le prouva en tournant ostensiblement la gueule (notre photo). On ne désespère pourtant pas de lui inculquer à la longue l'esprit « Chasseurs ardennais ».

J.H.

(Texte et photo repris de « L'Avenir du Luxembourg » 31/10, 1/11, 2/11/75)

LA VIE AU 3^e CHASSEURS ARDENNAIS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- Par Arrêté Royal du 19 juillet 1975 :
- la Croix de Chevalier de l'ordre de Léopold à l'Adjudant-Chef Artus et à l'Adjudant Fraiture.
 - les Palmes d'Or de l'ordre de la Couronne à l'Adjudant Culot.
 - la Médaille d'Or de l'ordre de Léopold II au 1^{er} Sergent-Major Gennen et au Caporal-Chef Dupuis.
 - la Décoration Militaire de 2^e classe pour ancienneté aux 1^{er} Sergent Nandrin, Sergent Boland et Caporal Emmers.

CHEVRONS D'ANCIENNETE

En date du 1^{er} novembre 1975, le second Chevron d'ancienneté au 1^{er} Sergent Lafontaine.

ARRIVEES

- 1^{er} Sergent-Major Fauville le 8 septembre 1975, venant de l'Escadron QG/16 Division.
- Sergent SOM Claes le 3 novembre 1975, venant de l'E Tech/FAé.

PASSAGES

- Sdt VC Zeevaert à l'IRMEP le 22 septembre 1975.
- Sdt VC Paquet H. à la 6^e Cie MP le 1^{er} septembre 1975.
- Sdt VC Paquet E. à la 17^e Cie Tpt My le 22 décembre 1975.

NOMINATIONS

- le 27 septembre 1975, au grade de capitaine dans le cadre de réserve, le lieutenant de réserve Dumont M.Y. affecté au 3 ChA.

APPUI A D'AUTRES ORGANISMES

- Le 3 Ch A a formé en août 75, 65, recrues et en septembre 75, 150 recrues pour le compte du CI N° 1.
- Le 3 Ch A a appuyé la période d'entraînement du personnel du Quartier-Général de BAOR du 22 au 26 septembre 75 ainsi que la période d'entraînement de l'Ecole Royale des cadets de Laeken du 28 au 30 octobre 75.
- Le 3 Ch A a hébergé les 25 et 26 octobre 75 les membres du Tennis Club de Weiden et du 1 (BE) corps participant à une rencontre amicale avec le Club de tennis de Vielsalm et Grand-Halleux.
- Le 3 Ch A a appuyé le rappel du 6 Ch A, unité qu'il parraine, à Elsenborn les 21 et 22 novembre 75. Au cours de ce rappel, des tirs de Mor 60 mm et 81 mm furent exécutés par le 3 Ch A au profit du 6 Ch A.

— le 26 septembre 1975 :

- au grade de 1^{er} Sergent-Major dans la catégorie des SOC, le 1^{er} Sergent Frèches C.
- au grade de 1^{er} Sergent dans la catégorie des SOC, le Sergent Drouquet J.
- au grade de 1^{er} Sergent dans la catégorie des SOP, le Sergent Boland R.
- au grade de Sergent dans la catégorie des SOP, le Sergent SOM Gandolf G.
- le 31 août 1975, au grade de Caporal dans le cadre de réserve : Drosson K., Simon E., Drouillon E.
- le 1^{er} septembre 1975, au grade de Caporal dans le cadre de réserve : Thees H., Leys H., Bruls G., Gran W., Linkweiller F., Graf F., Henzen G., Conrath P., Cremer H.

COMMISSIONNEMENT

Au grade de sous-Lieutenant milicien, à la date du 1^{er} septembre 1975 : Malaise G., Depreter M., Margraf W.

ADMISSION DANS LE CORPS DES SOC

Sgt SOM Sollich B. à la date du 1^{er} septembre 1975.

MISE EN CONGE ILLIMITE

- A la date du 29 octobre 1975 : Slt Depreter, Malaise, Margraf.
- A la date du 31 octobre 1975 : Sgts Mil Bieggmann, Ross, Spoden, Theissen.

BREVET BON CHAUFFEUR

Müller P., Cremer R., Lambertz., Havenith, Mertens, Palm F., Hellemans W.

BREVET BON SOLDAT

Pauwels M., Treinen H., Jodocy E., Jennigers J., Hermanns W., Deutsch M., Christen J., Arimont E., Hellemans W., Stellman F., Kremer N., Johans R., Derium H., Linkweiller R., Margraf H., Mertens M., Graf F., Conrath P., Benker G., Bindels R., Havenith J., Palm F., Drouillon E., Stander A., Wizen R., Kotting H., Halquin D., Generet D., Meessen O., Lentz H., Cremer H., Wilden U.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS



LA CARRIERE DU COLONEL BREVETE D'ETAT-MAJOR R. LIEBENS

Volontaire de guerre à la 4^e Brigade d'Infanterie, le colonel BEM Liebens suit, au début de 1946, les cours de l'Ecole de préparation à la sous-lieutenance.

Nommé sous-lieutenant le 26 juin 1946, il rejoint le 1 ChA en septembre pour y exercer successivement les fonctions de chef de peloton de fusiliers et de chef de peloton mortiers 3^{ème}.

A la création des chars d'infanterie en 1951, il est affecté au 1^{er} Bataillon, puis au 4^e Bataillon Tanks. La dissolution de la 4^e Division entraîne l'affectation du capitaine Liebens à l'Etat-Major des Forces de Défense de l'Intérieur où lui sont confiées les fonctions d'officier adjoint G3 Entraînement.

Après avoir suivi les cours de l'Ecole de Guerre de 1960 à 1962, le commandant BEM Liebens rejoint le 1 ChA et commande la 2^e Cie jusqu'en juillet 1963.

Il passe ensuite à l'Etat-Major de la 7^e Brigade d'Infanterie comme adjoint S3 et est nommé major le 26 juin 1964.

En décembre de la même année, il est désigné pour l'Etat-Major de la Force Terrestre, à la direction de l'Infanterie et, en décembre 1967, à la Section Opérations de ce même Etat-Major.

Nommé lieutenant-colonel le 26 juin 1970, le lieutenant-colonel BEM Liebens se voit confier le commandement du 1^{er} Chasseurs Ardennais du 8 janvier 1971 au 10 novembre 1972.

Le 10 novembre 1972 il occupe les fonctions de G2 au 1 (BE) Corps. Le 26 décembre 1972 il est nommé colonel et devient ensuite G3 au 1 (BE) Corps.

Le 6 octobre 1975 il reprend le commandement de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée au colonel BEM Stephany qui commande l'Ecole d'Infanterie de la Province de Luxembourg depuis le 10 octobre 1975.

Nous souhaitons plein succès au colonel BEM Liebens dans ses nouvelles fonctions de commandant de brigade et l'assurons de l'entier dévouement des Chasseurs Ardennais.



Visite du nouveau commandant de Brigade au 1 ChA

Le colonel BEM Liebens succède au colonel BEM Stephany à la tête de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée

LA VIE AU 1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

NOMINATIONS

Au grade de Lieutenant : SLt Marc.
 Au grade de Sous-Lieutenant : Les SLt Commé Naniot, Denuit, Dedoncker, Genon.
 Au grade d'Adjudant : 1 Sg^t Maj Parmentier.
 Au grade de 1^{er} Sergent : les Sg^t Beaumont, Brevers, Lejeune.
 Au grade de Sergent : De Francquen, Jacquemain, Cheron, Leclercq, Guiot, Defraene, Grandjean, Guerry, Thomas, Amiel, Robert, Waeyenbergh, Guérissse, Sangiacomo.
 Au grade de Caporal : les Cpl Commé Allard, Bert, Charlier, Declercq, Guiot, Jadoul, Lurmonte, Ponthier, Sohy, Wagnier, Lelong, Baerts, Mazy, Notebaerts, Vissenaekers, Bourgeois, Capelle, Crosset, Fashold, Choquet, le Sdt VC Tutto bene.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne à l'Adjudant Demars.
 La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'Adjudant Legros.
 Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne au 1 Sg^t Maj Cuisset.
 La Décoration Militaire de 1^{re} Classe au 1 Sg^t Maj Buron et au Cpl Vanderveken.
 La Décoration Militaire de 2^e Classe au Cpl Fery.

ARRIVEES

Capitaine Hembersin (2 Ch) Comd Cie Sp
 Adjt Ferrette (Cie OG 7 Bde Inf Bl)
 Adjt Parmentier
 1 Sg^t Darimont (1 WTCLTT)
 Sg^t Vreux (CSS)
 Cpl Phillippon (EI)
 Cpl Zeevaert (IRMEP)
 Cor Med Nitelet

PASSAGES

Adjt Chenot (7 Cie Rav 1pt)
 1 Sg^t Maj Matagne (Cie QG 7 Bde Inf Bl)
 1 Sg^t Baerten
 Sg^t Siquet (3 Cie TTr)
 1 Sg^t Simon (19 A Ch)
 Sg^t De'ouvaïn (1 HCM)
 VC Richard (1 ECSOFA)
 SLt Med Bustin (7 HESM)
 1 Sg^t Beaumont (CI No 1)
 Sdt Disilvio (67 Cie Ga)
 1 Sg^t Maj Vandelsen (Cie OG 7 Bde Inf)

COMMISSIONNEMENTS

Au grade de Sous-Lieutenant : les COR Vandekerchove, Rossignol, Questroy, Theate.
 Au grade de Sergent : les Cpl Bernard, Baerts, Mazy, Notebaerts, Vissenaekers, Hubinon.
 Au grade de Caporal : Deridder, Huon, Mary, Hismans, Lepoutre, Capelle, Bourgeois, Vignoble, Choquet, Lemaire, Back, Blockmans, Geotray, Leduc, Tasset, Paireux.

NAISSANCES

Sylvie chez le 1 Sg^t et Madame Brevers
 Michael chez le Sg^t et Madame Minique
 Laurent chez le Cpl et madame Darmont
 Christophe chez le Cpl et Madame Blieret

TROPHÉE DU RECRUTEMENT DE LA FRATERNELLE



Le chef de Corps remet le Trophée du Recrutement de la Fraternelle au 1 S.M. Klein (1^{re} Cie)

Le Trophée du Recrutement de la Fraternelle a été remis à la 1^{re} Cie.

Comme chaque année, il a été remis à la compagnie qui a recruté le plus grand pourcentage de membres au profit de la Fraternelle.

En 1969, 1970 et 1971 il avait été confié à la 2^e Cie. En 1972, 1973 et 1974 il avait été remporté par la Cie EMS.

En 1975 la 1^{re} Cie s'en empare en totalisant 120,15%.

Cie	1	2	3	Sp	EMS
1. Personnel d'active au 01-11-74	31	32	25	39	140
2. Arrivés entre le 01-11-74 et le 31-10-75	98	132	100	74	101
3. Total	129	164	125	113	241
4. Nombre d'inscrits à la Fraternelle	155	17	84	90	251
5. Pourcentage :					
1 Cie :	120,15				
2 Cie :	10,36				
3 Cie :	67,20				
Cie Sp :	79,64				
Cie EMS :	104,10				

ATTENTION... ATTENTION !

Il est temps de renouveler les cotisations.

CCP 000-0822303-34 Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section 1 Ch A BPS 14.

INSIGNE DE BON CHAUFFEUR

Taziaux, Hody, Cabarteux, Gengoux, Lhotellerie

DIPLOME DE BON CHAUFFEUR

Taziaux, Delrez

BREVET MILITAIRE

Cordier, Pondant, Delaunoy, Barbieux, Cugnon, Dehon, Rodigas, Dautzenberg, Bente, Westphal, Van Goethem, Schudings, Thomas, Dejean, Dumont, Keutgens, Vab Houette, Scropetta, Lecapitaine, Piccu, Leynaerts, Libert, Moreau, Bessemans, Marnette, Smits, Sterpin, Mazy, Pirrozo, Roger, Evrard.

TROPHÉE DU MEILLEUR CHALLENGER

Le Trophée du Meilleur Challenger a été décerné aux miliciens Wera (3^e Cie et Geotray (1^{re} Cie).



LA SAINT-HUBERT 1975



Remise des Hures à la 2^e Cie et à la Cie Sp



Remise des insignes au peloton du Challenge Fusilier d'Assaut



Course relais



Remise des prix

RAPPEL AU 2 ChA : de la Campine à l'Eifel

Trois semaines de vie rude, au grand air, d'abord en Campine, ensuite dans l'Eifel. Trois semaines de vie pleine, pas du tout « métro-boulot-dodo ». Trois semaines enfin de vie franche où des liens se recréent, où les amitiés se renouent.

Pas très chauds le premier jour, les rappelés... Plutôt inquiets... souvent hirsutes. Un point commun cependant : presque tous sont d'anciens Chasseurs, surtout du 1 Ch A. Beaucoup se sont connus au régiment. Dans certaines compagnies, on retrouve même des pelotons « Challenge » presque entiers. D'emblée, beaucoup d'ambiance.

ANSTOIS

Quelques maisons dans une vallée encaissée, boisée, au sud-est de Gemünd. Les trois compagnies de fusiliers y ont passé 24 heures successivement, en défense de point d'appui. Des civils très accueillants, charmants, préparant pour nous des thermos de café et des tartines de charcuterie. De « l'ennemi » partout, très actif, même en hélicoptère. Et malgré la poudre et le bruit, la gentillesse des gens d'Anstois, même la troisième fois. Chapeau !



Visite du ministre de la Défense nationale, M. Vanden Boeynants, à la deuxième compagnie à Anstois

Le lendemain de l'arrivée, un dimanche, parade... comme à Spich, en plus court, en plus vrai peut-être : on se sent plus concerné quand on est rappelé, plus sincère. Présentation du drapeau, puis allocution du Chef de Corps, le lieutenant-colonel Lefèbvre. A voir le défilé, on aurait pu nous prendre pour des gars du métier. Après cela, pendant quinze jours, on a attendu le « break ». Il n'y en a pas eu...

Pendant trois jours, à Bourg-Léopold, tir à toutes les armes, même au blindicide et à l'énerga avec bombes réelles. Battle Inoculation, piste d'assaut, tir instinctif. Lancement de grenades aussi : une grande première : nous sommes les tout premiers à avoir lancé la grenade M72, la nouvelle ; plus petite, plus légère, mieux « en mains » ; huit cents éclats gros comme des têtes de clous. Patrouille de nuit aussi, tir de combat, tir de nuit. Au bout des trois jours, on est vraiment dans le bain, prêts à retrouver la boue de l'Eifel... et d'y mordre à belles dents !



Parade. Le mot du Chef de Corps

A Vogelsang, deux exercices de longue durée par compagnie et le CRAC. Un temps relativement beau dans l'ensemble, parfois franchement mauvais. Nous nous y sommes préparés à notre mission de guerre : la défense de points d'appui. On n'a pas chômé. On avait les yeux battus au petit matin. Contents quand même.

Les visites ont été nombreuses. Le Ministre de la Défense Nationale est venu passer un jour avec nous, en compagnie du Chef d'Etat-Major de la force terrestre, le lieutenant général Roman, et d'autres officiers généraux et supérieurs. Le général-major Amerijckx, commandant la division mobilisation des forces de l'Intérieur est venu à plusieurs reprises et s'est fort intéressé à nous. Nous avons aussi vu très souvent notre commandant de brigade, le colonel Stenuit, ancien Chef de Corps.

UNE NUIT A WOLLSEIFEN

Défense de point d'appui. Un trou pour deux, bien camouflé, le toit bâché. On n'a pas fermé l'œil. Averses et coups de vent sans arrêt. De l'eau partout. On était à torturer ! Les sacs de couchage aussi. Plus un poil de sec... et pourtant, le matin, quand on s'est regardé, on s'est bien marré !

Le dimanche, à Vogelsang, après une nuit blanche passée sur le terrain, compétition sportive : football inter-compagnies ; une belle victoire de la Compagnie Etat-Major.

Le jour du retour vers Bourg-Léopold, alors qu'on frottait « Van Dooren », challenge individuel de tir pour les meilleurs à Malsbenden. Tirs au Fal, au Falo, à la Vigneron. De brillants résultats... il n'est de chasseur qu'ardennais.



A l'affût



20. D'ARTILLERIE

Le 12 septembre 1975 à Werl

REMISE DE COMMANDEMENT AU 20A

Sous un ciel gris mais heureusement sans pluie, se sont déroulées les cérémonies de remise du commandement du 20 A par le lieutenant-colonel Leblanc au lieutenant-colonel BEM Duchateau.

La cérémonie était présidée par le général-major Lemans, commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps. Parmi la nombreuse assistance, on notait la présence du colonel Neyrinck, du colonel Henry, du lieutenant-colonel Urbain, Cdt du camp d'Elsenborn et ancien chef de Corps du 20 A, du lieutenant-colonel BEM Chabotier, chef de Corps du 1 ChA, du lieutenant-colonel Bertrand, chef de Corps du 3 ChA, de Frau Dr. Rohrir, bourgmestre de Werl et de M. Dumont, bourgmestre d'Athuis, ville marraine du bataillon.

La délégation de la Fraternelle, composée de nos amis Robette, Spoidenne, Gilsoul, Misson ainsi que du R.P. Pirson, ancien amonieur du 20 A en 1940 qui, malgré ses 83 ans, n'a pas hésité à faire le long déplacement de Ciney à Werl. Cette délégation était conduite par le vice-président Piedbœuf, remplaçant le président national retenu par ses obligations professionnelles.

Après la mise en place des troupes, l'étendard du 20 A étant encadré par les Drapeaux des 1 et 3 ChA, le lieutenant-colonel Leblanc, visiblement très ému, prend la parole, tout d'abord pour remercier tous ses collaborateurs de l'aide

lui apportée pendant sa période de commandement et leur demandant de continuer dans cette voie avec son remplaçant.

Puis il passa une dernière fois en revue son Bataillon. Le colonel Neyrinck a procédé ensuite à la reconnaissance du nouveau Chef de Corps, qui pour la première fois a défilé à la tête du bataillon.

Au cours du vin d'honneur qui a suivi, un cadeau a été remis au lieutenant-colonel Leblanc au nom des officiers de l'Artillerie du Corps, puis par M. Dumont, bourgmestre d'Athuis. La

LE CRAC

C'est le combat rapproché anticar. On y est resté près de trois jours. C'est le combat à mains nues, ou presque, contre quarante tonnes d'acier. Le char nous est passé dessus, dessous, nous l'avons piégé, embusqué, incendié, déchenillé, escaladé, immobile et en mouvement. C'est à ne pas croire qu'on veuille encore devenir blindé tellement c'est vulnérable, ces machins-là.

Le 19 septembre, à Bourg-Léopold, parade d'adieux. Plus de trente nominations au 2 Ch A, sergents et caporaux ! Remise de cadeaux-souvenirs aussi aux champions de tir et aux plus méritants. On ne comptait plus tous ceux qui durent quitter les rangs pour recevoir des félicitations méritées.

L'après-midi, solde en poche, on s'est senti un peu « vides » à l'idée de partir... Cette vie militaire retrouvée avec appréhension, nous la regrettons presque au moment de reprendre le train-train quotidien. Au point qu'il s'en trouva pour « remplir » sur le champ ; sans blague.

Oui, le rappel du 2 Ch A, c'était rude et c'était bien.

Plaquette de la Fraternelle lui a été remise par le vice-président national.

Nous renouvelons nos souhaits de bonne réussite dans ses nouvelles fonctions au lieutenant-colonel Leblanc et la fructueuse période de commandement au lieutenant-colonel BEM Duchateau.

Profitant de notre présence à Werl, le vice-président national a remis aux deux délégués, le commandant Jean Zarzyky et le lieutenant Charles Mathieu, la médaille de Mérite qui leurs a été écernée pour leur dévouement à la cause de la Fraternelle au sein du 20 A.

On accepte des versements pour le
SOUTIEN DU BULLETIN

au C.C.P. 000-0213393-90

« Le Chasseur Ardennais », 1080 Bruxelles

Et aussi des ABONNEMENTS DE SOUTIEN :

100 F l'an, au même C.C.P.

Agents de la SNCB - Services militaires pendant la guerre 1940-1945

En 1972, le Conseil des Ministres a admis, avec effet au 1^{er} janvier 1972, que la pension des agents de la SNCB admis à la retraite à partir du 1^{er} janvier 1971 soit établie compte tenu d'une bonification de temps double pour les services militaires et assimilés de la guerre 1940-1945 accomplis au cours de la carrière statutaire.

En 1973, sans préjudice de cette première décision, le CMCES l'a complétée en octroyant le même avantage à tous les agents de la Société, que les services en question aient été rendus avant le recrutement, au cours de la carrière temporaire ou au cours de la carrière statutaire.

Cette décision n'a toutefois été prise que moyennant un certain étalement (soit, respectivement, les 1^{er} janvier 1976, 1^{er} janvier 1975 et 1^{er} janvier 1974) dicté par des motifs d'ordre financier.

Actuellement, il n'est pas envisagé de revoir ces dates d'application, priorité devant, en effet, être donnée à la résorption d'inégalités subsistant entre les agents de la SNCB et leurs collègues du secteur public en ce qui concerne la prise en considération d'autres services patriotiques dans le calcul de la pension.

NDLR : Il reste que les agents de la SNCB continuent d'être pénalisés par rapport aux autres pensionnés du secteur public. Et notamment du fait que les services militaires de temps de paix n'interviennent pas pour le calcul de la pension d'ancienneté.....

LE NOMBRE DE PRISONNIERS DE GUERRE 1940-1945

Les renseignements ci-après ont été fournis par le Ministère de la Défense nationale.

1) Il n'existe pas de statistique fiable relative au nombre de militaires belges ayant subi la captivité en territoire ennemi dès 1940. Il semble toutefois que l'effectif le plus probable se situe aux environs de 210.000.

Les anciens prisonniers de guerre ont, d'autre part, eu la faculté, jusqu'au 31 décembre 1963, de solliciter le bénéfice de la loi du 18 août 1947, réglant le statut des prisonniers de guerre 1940-1945.

Les statistiques relatives à l'application de ladite loi se décomposent comme suit :

— bénéficiaires à part entière du statut	165.178
— bénéficiaires partiels du statut	928
— bénéficiaires reconnus à titre posthume	4.097
Total	170.203
— requérants ayant fait l'objet d'un rejet total	2.644

2) La ventilation des périodes de captivité subies par les prisonniers de guerre reconnus bénéficiaires du statut est indiquée ci-après.

Il y a toutefois lieu de souligner que ces renseignements concernent des situations arrêtées lors de la clôture des décisions, du vivant des requérants.

Ils ne peuvent, dès lors, être confondus avec les relevés des bénéficiaires de la rente de captivité, laquelle, faut-il le rappeler, n'est octroyable qu'à l'âge de 55 ans, et sur demande.

Si vous êtes né en 1921...

et comptez SIX MOIS au moins de services admissibles, vous pouvez prétendre en 1976 à une rente de combattant et/ou de captivité.

Les veuves peuvent obtenir, sous certaines conditions particulières, la rente, quand elles atteignent aussi 55 ans.

Renseignements et formulaires dans les sections.

Il est conseillé pour ne perdre aucune période et percevoir immédiatement la rente d'introduire sa demande **trois mois** avant le 55^e anniversaire.

Camps de représailles pour PG

Il a été annoncé que le gouvernement avait accepté de compléter, de façon définitive, la liste des camps de représailles pour PG, permettant à ceux qui y ont séjourné de bénéficier de l'article 904 du barème officiel des invalidités (asthénie). Parmi ces camps, figure notamment celui de Sagan où ont séjourné pas mal de Chasseurs Ardennais, et notamment des sous-officiers de carrière ayant été repris par l'ennemi en 1944.

Voici la liste de ces camps, les intéressés étant priés de se faire connaître sans plus tarder à la FNAFG : Blechhammer; Heydebrecht; Ehenforst; Sagan; Prison de Colno (Roumanie); Plating (Kommando du Stalag XIII A); Camp de Thorn; Struthof, Lublin; Tambow; Camp d'Arnoldweiler (Camp de PG évadés).

— moins de 6 mois	11,57 %
— de 6 à 8 mois	26,62 %
— de 9 à 14 mois	18,47 %
— de 15 à 20 mois	2,64 %
— de 21 à 26 mois	3,20 %
— de 27 à 32 mois	2,11 %
— de 33 à 38 mois	1,17 %
— de 39 à 44 mois	1,30 %
— de 45 à 50 mois	0,91 %
— de 51 à 56 mois	0,51 %
— de 57 à 62 mois	31,29 %
— de 63 à 68 mois	0,21 %

3) Le département n'est pas systématiquement informé du décès des bénéficiaires du statut des prisonniers de guerre. Toutefois, la Caisse nationale des pensions de guerre diffuse annuellement un compte rendu des opérations qu'elle a effectuées en application des dispositions légales prises en faveur des victimes de la guerre. Ce document mentionne de nombreuses informations sur la situation actuelle des prisonniers de guerre.

Date à retenir :
dimanche 25 avril 1976

CONGRES NATIONAL
A EREZEE



Gauche et gauchisme

Il faut s'accorder sur la sègne à donner aux mots, et notamment ne pas confondre les partis dits "de gauche" et les "gauchistes", terme devenu d'usage courant depuis mai 1968.

Nous voulons insister par là sur le fait que quand nous écrivons à propos des gauchistes, nous ne visons aucunement, par exemple, les partis et les hommes politiques qui réclament appartenir à la gauche, encore que les délimitations "gauche" "droite" aient aujourd'hui perdu beaucoup de leur signification. Tels sont notamment dans ce cas ceux qui appartiennent aux partis socialistes et même aux partis communistes de stricte obédience : ces derniers sont aujourd'hui pour l'ordre; ils acceptent l'armée comme une nécessité, même s'ils ne consentent guère à ce qu'on lui fournisse les moyens voulus pour l'accomplissement de sa mission; ils sont conscients aussi de l'obligation du devoir de défense.

MM. Cools en Belgique, et Mitterand en France, notamment, ont fait des déclarations sans équivoque à cet égard.

Le gauchisme, c'est autre chose.

Définitions du gauchisme

Lénine condamnaît déjà des activités qui s'apparentaient à celles de nos gauchistes actuels, et il qualifiait cette attitude de "maladie infantile". Récemment dans "Le Peuple", Victor Larock s'attachait à définir le gauchisme, et il le faisait notamment de la façon suivante :

Le fait est que les complexés sont, en politique, plus nombreux qu'on ne croit. Mais il existe, à côté d'eux, d'authentiques idéalistes, qui se sentent appelés à tout contester et à tout détruire, et qui s'en tiennent là.

Maximalistes de toute tendance, néo-trotskyistes, maoïstes... ils sont très diversifiés. Leur trait commun, c'est l'anarchisme...

...Le gauchisme se reconnaît à un double test : son mépris du socialisme démocratique et son exaltation du communisme tel qu'il existe en URSS.

L'académicien Thierry Maulnier qui, depuis de longs mois, entretient dans "Le Figaro" une chronique sur "Le sens des mots", chronique passionnante, au demeurant, vient de donner, quant à lui, la définition suivante :

...Le langage politique commun rassemble sous le pavillon gauchiste les anarchistes, les trotskystes de la IV^e Internationale, les maoïstes et les "cubains" de style guevariste, les régionalistes ou autonomistes violents, adeptes des armes de terreur, les franges activistes du PSU et du socialisme où l'on rêve de déborder le communisme sur sa gauche, et les curés marxistes...

...Pour qui voit principalement dans la révolution une attitude, un style de vie caractérisé par l'œil noir du fanatique, la haine du flic, l'antimilitarisme inconditionnel, le cheveu long, et éventuellement la drogue et la liberté sexuelle à tout va — toutes choses que le communisme n'aime pas — pour qui enfin préfère la violence pure à la tactique, le gauchisme, pourvu d'autant de paires de bras qu'une divinité hindoue, ouvre ses bras fraternellement...